

Université 
de Montréal
et du monde.

École de
santé publique
Études supérieures



Annuaire général 2024-2025

registraire.umontreal.ca

ÉCOLE DE SANTÉ PUBLIQUE

Information à jour le 10 juillet 2024

Introduction

La santé publique, c'est la santé de toute la population, partout, en tout temps.

Polluants environnementaux, vaccination, tabagisme, gestion des catastrophes, organisation des services de santé, éthique, etc. Les spécialistes de la santé publique agissent sur tout ce qui influence directement ou indirectement la santé au quotidien.

Pour une société plus équitable

En favorisant une meilleure santé pour tous les individus, la santé publique participe à l'édification d'un monde plus juste. Interdisciplinaire, francophone, engagée au bénéfice de la société et du monde, l'École de santé publique de l'Université de Montréal (ESPUM) contribue à l'amélioration de la santé des populations par la formation, la création et l'application des connaissances dans tout l'éventail de la santé publique

Une perspective mondiale

Les dimensions économiques, sociales et politiques de la mondialisation façonnent la santé à l'échelle de la planète. Pour faire face aux enjeux liés à la mondialisation, notre Unité de santé internationale met sur pied des projets de coopération internationale en santé depuis plus de 25 ans, contribuant de manière importante à l'amélioration de la santé dans le monde.

Tous les chemins mènent à la santé publique

Comme la santé publique est un domaine très large, notre communauté étudiante est composée de profils extrêmement variés, venant de formations en sciences humaines et sociales, en chimie, en biologie, en communication, en mathématiques, en gestion, en médecine, en sciences infirmières, en médecine vétérinaire, etc.

Coordonnées générales

Université de Montréal

École de santé publique
7101, avenue du Parc, 3^e étage
Montréal (Québec) H3N 1X9
514 343-6622

Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé

dgeps@espum.umontreal.ca
514 343-6170

Département de médecine sociale et préventive

dmsp@espum.umontreal.ca
514 343-6139

Département de santé environnementale et santé au travail

dsest@espum.umontreal.ca
514 343-6134

Direction

Doyen : Carl-Ardy Dubois

Vice-doyenne aux études : Béatrice Godard

Vice-doyen à la recherche, valorisation et transfert de connaissances : Maximilien Debia

Vice-doyenne à la vie étudiante et aux affaires professorales, et Secrétaire de faculté : Béatrice Godard

Directrice administrative : Mylène Richer

Directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé : Roxane Borgès Da Silva

Directeur, Département de médecine sociale et préventive : Bryn Williams-Jones

Directeur, Département de santé environnementale et santé au travail : Sami Haddad

Directrice, Unité de santé internationale : Karina Dubois-Nguyen

2-053-1-2 version 00 (A20)

D.E.S.S. en santé numérique

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le but de ce programme est de développer chez les étudiants des compétences en lien avec la conception et l'analyse des systèmes d'information en santé, ainsi que les technologies de l'information en santé, afin de contribuer à la transformation numérique des organisations de santé et des pratiques en santé.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en santé numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'un baccalauréat de 1er cycle en sciences de la vie ou de la santé, sciences de l'administration, ou l'équivalent.
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si l'École l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Documents additionnels à fournir

- Lettre de motivation
 - Curriculum vitae
-

Scolarité

La scolarité minimale exigée est de deux trimestres à plein temps et la scolarité maximale est de douze trimestres (quatre ans) à compter de la première inscription.

Statut

Le candidat au D.E.S.S. s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Structure du programme

D.E.S.S. en santé numérique 2-053-1-2 version 00 (A20)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

La répartition des crédits de ce programme est la suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6768	Analyse des systèmes d'information en santé	3.0
ASA 6769	Gestion et visualisation des données en santé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6601	Droit numérique et santé	3.0
SCI 6137	Architecture d'information et expérience utilisateur	3.0

Bloc 70B Implantation, performance et évaluation

Option - Maximum 15 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours autorisé par le responsable de programme.

Cours	Titre	CR
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6618	Outils et méthodes de la qualité et performance	3.0
ASA 6619	Gestion changement et introduction d'innovations	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Bloc 70C Analytique et science des données

Option - Maximum 15 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours autorisé par le responsable de programme. Veuillez noter que le choix du cours IFT 6501 implique de faire les 2 cours de 1 crédit du bloc 70D.

Cours	Titre	CR
IFT 6501	Traitement informatique des mégadonnées	4.0
MMD 6020	Fondements de la médecine computationnelle	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
MSO 6611	Analyses longitudinales et multi-niveaux	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6624	Science des données de santé publique	3.0
PHM 6078	Introduction à l'inférence causale	3.0
UQE 6640	Dossier électronique de santé (GTS640)	3.0
UQE 6840	Systèmes répartis dans le domaine de la santé (GTS840)	3.0

Bloc 70D Éthique

Option - Maximum 3 crédits.

Parmi les cours suivants ou tout autre cours autorisé par le responsable de programme.

Cours	Titre	CR
BIE 6501	Éthique, santé publique et mégadonnées	1.0
BIE 6502	Éthique, sciences biomédicales et mégadonnées	1.0

Cours	Titre	CR
BIE 6503	Éthique, santé et mégadonnées	3.0

2-053-6-2 version 00 (A20)

Microprogramme de deuxième cycle en santé numérique

Attestation

Objectifs

Le but de ce programme est de développer chez les étudiants des compétences en lien avec la conception et l'analyse des systèmes d'information en santé, ainsi que les technologies de l'information en santé, afin de contribuer à la transformation numérique des organisations de santé et des pratiques en santé.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle en santé numérique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales.
- être titulaire d'un baccalauréat de 1^{er} cycle en sciences de la vie ou de la santé, sciences de l'administration, ou l'équivalent.
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si l'École l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les deux compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.

Le candidat doit également avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (compréhension écrite).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Connaissances préalables requises

Il est fortement recommandé au candidat d'avoir suivi le cours ASA6754 Système de santé et santé des populations ou l'équivalent, ou de posséder une expérience d'au moins 3 ans dans le système de santé. Au besoin, le candidat pourra suivre ce cours pendant son premier trimestre.

Documents additionnels à fournir

- Curriculum vitae
-

Scolarité

La scolarité minimale exigée est d'un trimestre à plein temps et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la première inscription.

Statut

Le candidat au microprogramme s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

Transfert et équivalence

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,0 peut être admis au D.E.S.S. en santé numérique. Une recommandation du responsable des programmes de 2^e cycle est alors nécessaire.

L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en santé numérique 2-053-6-2 version 00 (A20)

Ce microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits de ce programme sont tous obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6768	Analyse des systèmes d'information en santé	3.0
ASA 6769	Gestion et visualisation des données en santé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6601	Droit numérique et santé	3.0
SCI 6137	Architecture d'information et expérience utilisateur	3.0

2-259-1-2 version 00 (A21)

Maîtrise en administration des services de santé, option administration sociale

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Cette option vise à former des gestionnaires, des analystes et des professionnels et professionnelles hautement qualifiés qui pourront assumer des rôles-clés pour répondre aux enjeux de gestion des services dans divers domaines sociocommunautaires et de la santé : travail social, santé et réadaptation, hébergement, services pénaux et correctionnels, services communautaires. À l'issue de la formation, les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratiques, pour optimiser l'organisation des services sociaux et de santé et assurer l'amélioration continue de leur qualité. Ils auront développé les compétences et habiletés requises pour assumer diverses fonctions de leadership et de gestion, analyse des besoins, planification et gestion du changement, gestion stratégique, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion financière.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'option Administration sociale, le candidat doit:

- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales
- Être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (baccalauréat) ou de l'équivalent
- Avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- Posséder une expérience professionnelle jugée pertinente d'au moins deux années.
- Avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à un cours de 3 crédits complémentaires au début de sa formation.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Documents additionnels à fournir

- Curriculum vitae
 - Lettre de référence
 - Lettre de motivation
-

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

La scolarité maximale est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à plein temps et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi temps.

Statut

Plein temps et demi temps.

Structure du programme

Maîtrise en administration des services de santé, option administration sociale 2-259-1-2 version 00 (A21)

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Administration sociale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option, dont 12 crédits attribués à un stage ou un travail dirigé.

Bloc 70A Méthodologie

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6177	Méthodologie de la recherche	3.0

Bloc 70B Gestion (ESPUM)

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70C Spécialisation

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
APC 6004	Gestion des conflits	3.0
APC 6017	Communication organisationnelle	3.0
APC 6019	Enjeux contemporains en administration sociale	3.0

Cours	Titre	CR
APC 6021	Administration sociale : aspects financiers	3.0
APC 6023	Éthique et profession	3.0

Bloc 70D Complément de formation

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0
COM 6201	La communication et la santé	3.0
COM 6505	Pratiques de travail en changement	3.0
COM 6960	Technologies, design et changement continu	3.0
CRI 6530	Politiques pénales pour adultes	3.0
PLU 6911A	Pluralisme et citoyenneté	3.0

Cours	Titre	CR
POL 6629	Politiques de protection sociale	3.0
PRX 6002	Violences faites aux filles et aux femmes	3.0
REI 6614	Diversité, immigration et équité en emploi	3.0
SST 6400	Gestion stratégique de la prévention	3.0
SVS 6045	Lien social et société contemporaine	3.0
SVS 6442	Enjeux et pratiques en itinérance	3.0

Bloc 70E Stage ou travail dirigé

Option - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
APC 6100	Stage en administration sociale	6.0
APC 6105	Rapport de stage	6.0

Cours	Titre	CR
APC 6110	Travail dirigé en administration sociale	12.0

2-410-1-2 version 03 (A20)

D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

- Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail;
 - se familiariser avec la méthodologie scientifique;
 - se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement;
 - acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne de 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit et une expérience de travail pertinente dans le domaine de l'environnement constitue un atout.

Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biologiques
-

Structure du programme

D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes 2-410-1-2 version 03 (A20)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A Santé publique

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
ENV 6003	La protection de l'environnement	3.0
ENV 6010	Étude de cas	6.0
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B Santé publique

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6111	Hygiène du travail	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0

Bloc 70C Gestion des catastrophes

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ENV 6005	Catastrophes et aspects juridiques	3.0
GIN 6126A	Analyse et gestion des risques technologiques (IND6126A)	3.0
GIN 6214A	Risques naturels et mesures d'urgence (CIV6214A)	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6144	Communication et catastrophes environnementales	3.0

Bloc 70D Aménagement, écologie et environnement

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ENV 6000	Modélisation et environnement	3.0
URB 6774	Aménagement, risques et enjeux urbains	3.0

Cours	Titre	CR
URB 6778	Planification environnementale et urbanisme	3.0

2-481-1-3 version 02 (A21)

Maîtrise en épidémiologie

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Le programme de maîtrise en épidémiologie vise à former un expert, professionnel ou chercheur, qui:

- applique les concepts et méthodes épidémiologiques à la recherche en santé et cela dans une perspective de santé publique visant l'amélioration de la santé des populations.
- procède à l'analyse critique d'études épidémiologiques sur un sujet spécifique en faisant ressortir les forces et les faiblesses des devis et en procédant à l'interprétation judicieuse des résultats de recherche.
- s'implique dans la conception et la conduite de projets de recherche épidémiologique, et dans l'analyse des résultats de la recherche.
- participe à la production de connaissances et de savoirs éprouvés (evidence-based) utiles notamment à l'intervention en santé publique.
- communique efficacement à l'oral et à l'écrit et collabore au sein d'équipes multidisciplinaires.

Le diplômé du programme de maîtrise en épidémiologie travaillera comme professionnel au sein d'équipes en milieu universitaire, dans les organisations de santé publique, dans des agences gouvernementales ou en milieu industriel. Certains choisiront de poursuivre leurs études au niveau du 3^{ème} cycle dans des programmes de Ph. D. en épidémiologie. La formation s'avérera un atout pour les professionnels de la santé (ex. médecin, infirmière, physiothérapeute) qui envisagent de mener des activités de recherche.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en épidémiologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1er cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent;
- avoir réussi au cours des 5 dernières années le cours de 1er cycle « STT 1700 - Introduction à la statistique » ou son équivalent, ou avoir réussi le cours de 1er cycle « STT 2974 - Biostatistique et épidémiologie », ou son équivalent avant l'admission.
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue;

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En santé publique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Lettre de motivation
-

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalent plein temps et la scolarité maximale est de 2 ans à compter de la date d'inscription initiale, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Statut

Plein temps et demi-temps

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Maîtrise en épidémiologie 2-481-1-3 version O2 (A21)

La maîtrise est de 45 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits de la maîtrise sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, et 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6046	Introduction : éthique de la recherche	1.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6014	Épidémiologie intermédiaire	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6616	Gestion et analyse de données de recherche	3.0
MSO 6619	Introduction à l'analyse de survie	1.0
MSO 6634	Synthèse des connaissances : revue systématique	1.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70C Recherche

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6622	Recherche et mémoire	21.0

2-481-1-4 version 07 (A23)

Maîtrise en santé publique

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Modalité avec mémoire

La maîtrise en santé publique peut se faire avec une modalité mémoire; c'est l'option recherche. Le mémoire est réalisé sur un thème de santé publique, soit en surveillance épidémiologique, en promotion de la santé, en santé mondiale, en santé environnementale, en une seule santé, ou encore en systèmes et politiques de santé. La complétion d'une maîtrise avec mémoire ouvre à la fois la voie à des emplois dans les administrations liées à la santé publique, et à la poursuite des études au doctorat, en santé publique ou dans des disciplines connexes.

Modalité avec stage

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- d'analyser une problématique ou un enjeu de santé publique
- de planifier et de mettre en oeuvre des programmes de santé publique et des politiques publiques favorables à la santé
- de faire preuve de rigueur scientifique dans toutes ses actions de santé publique
- d'agir de façon éthique et responsable
- de s'engager dans une démarche de développement professionnel
- de communiquer efficacement de l'information à différents publics
- de participer à l'action concertée des équipes interprofessionnelles et intersectorielles.

Option recherche

Pour réaliser une maîtrise avec un mémoire, il faut s'inscrire à l'option recherche. Le mémoire pourra porter sur l'une des cinq thématiques au coeur du programme: surveillance épidémiologique, promotion de la santé, santé mondiale, une seule santé, systèmes et politiques de santé.

Au terme de sa formation, l'étudiant, conscient des enjeux éthiques en santé publique, sera capable :

- d'approfondir un sujet du domaine de la santé publique
- de démontrer une capacité de conceptualisation dans la formulation d'un problème de recherche en santé publique
- de choisir des outils méthodologiques appropriés à un sujet de recherche relié à la santé publique
- de recueillir, d'analyser et d'interpréter des données en utilisant les méthodes appropriées
- de communiquer la problématique de la recherche, les méthodes et les résultats sous diverses formes : articles, affiches, communications, mémoire.

Option promotion de la santé

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable :

- de comprendre le rôle des déterminants sociaux et comportementaux dans le façonnement de la santé des populations
- d'engager les acteurs concernés dans l'élaboration, la mise en oeuvre et l'évaluation des interventions et des politiques publiques de prévention et promotion de la santé
- d'intégrer les inégalités sociales de santé autant dans la définition des problèmes que dans la conception et la mise en oeuvre des interventions.

Option santé environnementale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis des connaissances en toxicologie et analyse du risque, en méthodes quantitatives, en épidémiologie environnementale et pourra les appliquer dans une perspective et avec une approche populationnelle caractéristique de la santé publique.

Option santé mondiale

Au terme de sa formation, l'étudiant aura approfondi sa compréhension des enjeux de santé au niveau mondial et des stratégies visant à les réduire. Il pourra comprendre les différentes approches théoriques et les méthodes d'intervention appropriées ; développer les compétences nécessaires à la mise en oeuvre et l'évaluation d'interventions ; et mener une réflexion critique et éthique spécifique aux enjeux de la santé mondiale. Une attention particulière sera portée au contexte politique et économique des interventions, et à l'apport des approches interdisciplinaires et de la mobilisation communautaire. Cette formation préparera à la poursuite d'une carrière en recherche et/ou en intervention (par exemple dans les organismes nationaux et internationaux de coopération ou les ONG).

Option une seule santé

Au terme de sa formation, l'étudiant aura :

- intégré une vision de la santé qui comprend la santé animale et la santé des écosystèmes
- acquis une meilleure compréhension des enjeux complexes de santé publique à l'interface homme-animal-environnement
- acquis des habiletés lui permettant d'intervenir dans des problématiques de santé publique situées à cette interface tels que la surveillance, la prévention et le contrôle de maladies zoonotiques endémiques (e.g. toxi-infections alimentaires, rage, fièvre Q) et émergentes (p. ex. virus du Nil Occidental, maladie de Lyme), les enjeux de sécurité alimentaire et la résistance aux antibiotiques.

Option systèmes et politiques de santé

Au terme de sa formation, l'étudiant(e) aura approfondi sa compréhension des principaux enjeux propres à l'analyse des systèmes et des politiques concernant l'organisation, le financement, la prestation et la performance des services de santé et de santé publique. Il (elle) sera apte à participer à l'élaboration, la gestion et l'évaluation d'interventions, de programmes et de politiques en lien avec la santé et l'organisation des services de santé et de santé publique aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, et ce à l'échelle locale, nationale ou internationale.

Option surveillance épidémiologique

Au terme de sa formation, l'étudiant aura acquis une compréhension approfondie des principes de l'épidémiologie, de la surveillance continue de l'état de santé et de ses déterminants ainsi que de la vigie sanitaire dans un contexte de responsabilité populationnelle. Il sera apte à décrire et analyser l'état de santé de la population en ce qui concerne les problèmes, les facteurs de risque, les déterminants, les écarts et les tendances aux fins d'informer la population sur son état de santé, de soutenir les acteurs de la santé et des autres domaines de la société, et de déterminer le niveau d'atteinte de programmes et de politiques publiques. Il sera également apte à exercer la vigie sanitaire et à contribuer à des enquêtes épidémiologiques par l'investigation de cas déclarés, d'éclousions, d'agrégats ou d'épidémies occasionnés par la présence non contrôlée d'un agent biologique, chimique ou physique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en santé publique le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Sur demande du comité d'admission, les candidats devront se présenter à une entrevue.

Les candidats possédant une expérience de travail ont un atout pour l'admissibilité à ce programme d'études.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture), car plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

1.2 Conditions d'admissibilité supplémentaires propres à l'option Une seule santé

- Les étudiants n'ayant pas de formation médicale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400A *Introduction à la santé publique vétérinaire - Infectiologie générale* (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.
- Les étudiants n'ayant pas de formation en productions et santé animale de base devront suivre et réussir le cours SPV6400B *Introduction à la santé publique vétérinaire - Productions animales* (1 crédit en ligne offert aux trimestres d'automne et d'hiver) lors de leur première session.

Documents additionnels à fournir

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae (une expérience de travail est un atout).

1.3 Critères d'évaluation de la demande d'admission

- L'excellence du dossier académique
- La qualité de la lettre de motivation
- La pertinence de la formation antérieure
- La pertinence de l'expérience de travail antérieure

Catégories de candidats

- Candidats détenteurs d'un baccalauréat dans un domaine pertinent pour la santé publique (santé, sociologie, psychologie, sciences politiques, génie, etc.)
 - Candidats détenteurs d'un doctorat en médecine
 - Cliniciens ou professionnels en exercice
 - Candidats provenant de l'étranger
-

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres et la scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date d'inscription initiale, excluant les trimestres de suspension ou de préparation. Pour des raisons exceptionnelles, acceptées par le doyen, trois trimestres de prolongation peuvent être accordés.

Statut

Plein temps et demi-temps

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
-

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique.

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval
 - Baccalauréat en kinésiologie
-

Structure du programme

Maîtrise en santé publique 2-481-1-4 version 07 (A23)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon sept options :

- l'option recherche (segment 80), laquelle est offerte avec la modalité mémoire.

Les options suivantes sont offertes avec la modalité stage:

- option promotion de la santé (segment 01 et 71)
- option santé environnementale (segment 01 et 72)
- option santé mondiale (segment 01 et 73)
- option une seule santé (segment 01 et 77)
- option systèmes et politiques de santé (segment 01 et 78)
- option surveillance épidémiologique (segment 01 et 79)

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01

Tronc commun aux options avec la modalité de stage.

Bloc 01A

Obligatoire - 7 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6083	Pratiques de la santé publique	3.0
SPU 6002	Introduction aux méthodes qualitatives	1.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Segment 71 Propre à l'option promotion de la santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires, dont 10 attribués à un stage et 3 crédits à option.

Bloc 71A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0

Bloc 71B Cours de spécialisation

Obligatoire - 13 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0
MSO 6615	Épidémiologie sociale et promotion-prévention	2.0

Cours	Titre	CR
MSO 6623	Stratégies populationnelles en promo. de la santé	2.0
SPU 6004	Analyse des politiques publiques et santé	3.0

Bloc 71C Cours de spécialisation

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
MSO 6019	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention	3.0
MSO 6080	Santé mentale	3.0
MSO 6135	Environnement urbain et santé	1.0
MSO 6160	Services à la petite enfance	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6331	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé	1.0
MSO 6340	Intersectorialité-partenariat en santé	1.0
MSO 6350	Communication et santé publique	1.0
MSO 6351	Développement des communautés	1.0

Bloc 71D Stage

Obligatoire - 10 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6810	Stage en promotion de la santé	10.0

Segment 72 Propre à l'option santé environnementale

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 42 crédits obligatoires dont 11 attribués à un stage et 3 crédits à option.

Bloc 72A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 72B Cours de spécialisation

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0

Bloc 72C Cours de spécialisation

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ENV 6000	Modélisation et environnement	3.0
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
ENV 6003	La protection de l'environnement	3.0
ENV 6005	Catastrophes et aspects juridiques	3.0
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques	3.0
MSN 6023	Agents physiques : mesure et maîtrise	3.0
MSN 6024	Ventilation et protection individuelle	3.0
MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0
MSN 6111	Hygiène du travail	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6112	Stratégie d'évaluation des risques	3.0
MSN 6144	Communication et catastrophes environnementales	3.0
MSN 6146	Toxicologie prédictive	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
MSO 6028	Introduction aux théories de la mesure	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

Bloc 72D Stage

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6502	Stage en santé environnementale	11.0

Segment 73 Propre à l'option santé mondiale

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires dont 11 attribués à un stage.

Bloc 73A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 73B Cours de spécialisation

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0

Bloc 73C Stage

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6632	Stage en santé mondiale	11.0

Segment 77 Propre à l'option une seule santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires dont 11 attribués à un stage.

Bloc 77A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 77B Cours de spécialisation

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0
SPV 6400C	Introduction à la santé publique vétérinaire	1.0
SPV 6520W	Zoonoses et problématiques en SPV	2.0

Cours	Titre	CR
SPV 6525	Sécurité alimentaire: enjeux et défis	2.0
SPV 6530	Systèmes et écosystèmes : approches en SPV	2.0
SPV 6535W	Santé mondiale et SPV	2.0

Bloc 77C Stage

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
SPV 6611	Stage en santé publique : option une seule santé	11.0

Segment 78 Propre à l'option systèmes et politiques de santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires dont 11 attribués à un stage et 6 crédits à option.

Bloc 78A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 78B Cours de spécialisation

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6004	Analyse des politiques publiques et santé	3.0

Bloc 78C Cours de spécialisation

Option - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0
ASA 6769	Gestion et visualisation des données en santé	3.0

Bloc 78D Stage

Obligatoire - 11 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6821	Stage d'évaluation des politiques de santé	11.0

Segment 79 Propre à l'option surveillance épidémiologique

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 45 crédits obligatoires dont 9 attribués à un stage.

Bloc 79A Cours interdisciplinaires

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 79B Cours de spécialisation

Obligatoire - 17 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6014	Épidémiologie intermédiaire	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0
MSO 6150	Investigation d'éclotions	3.0
MSO 6320	Surveillance de l'état de santé	2.0

Bloc 79C Activité de synthèse et stage

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6139	Exercice de la vigie sanitaire en santé publique	1.0

Cours	Titre	CR
MSO 6628	Stage en surveillance épidémiologique	8.0

Segment 80 Propre à l'option recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 36 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, et 9 crédits à option.

Bloc 80A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6601	Séminaire de recherche en santé des populations 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6602	Séminaire de recherche en santé des populations 2	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 80B

Option - 9 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devez vous inscrire à l'un des cours proposés, ou tout autre cours jugé pertinent, soit 9 crédits de cours dont au moins 6 crédits de méthodes. Le choix des cours doit être approuvé par la direction du programme.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6014	Épidémiologie intermédiaire	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
MSO 6135	Environnement urbain et santé	1.0
MSO 6312	Méthodes qualitatives avancées en santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6331	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé	1.0
MSO 6340	Intersectorialité-partenariat en santé	1.0
MSO 6350	Communication et santé publique	1.0
MSO 6351	Développement des communautés	1.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0
MSO 6616	Gestion et analyse de données de recherche	3.0
MSO 6624	Science des données de santé publique	3.0
MSO 6634	Synthèse des connaissances : revue systématique	1.0

Bloc 80C

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6610	Mémoire	21.0

2-481-1-5 version 02 (A18)

D.E.S.S. en santé publique

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et de la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant aura intégré les connaissances de base requises pour la pratique de la santé publique et pour la conception des interventions en santé publique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- sur demande du comité d'admission se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En santé publique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de neuf trimestres (trois ans) à compter de la date de l'inscription initiale. Pour des raisons exceptionnelles et sur recommandation du directeur de Département, le doyen peut accorder une prolongation de un an au maximum.

Statut

Plein temps et temps partiel

Transfert et équivalence

L'étudiant qui a réussi 12 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 et le cours d'épidémiologie MSO6011) au D.E.S.S. et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert à la M. Sc. (santé communautaire) à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

L'étudiant qui souhaite faire un passage à la maîtrise choisira de préférence des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires de l'option qui l'intéresse.

Remarques

La capacité d'accueil est limitée. Seules les demandes complètes seront traitées et ce par ordre de réception des dossiers. Les critères d'évaluation de la demande d'admission sont basés sur :

- L'excellence du dossier académique
 - La pertinence de la formation antérieure
 - La pertinence de l'expérience de travail antérieur.
-

Informations supplémentaires

Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions du règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval
 - Baccalauréat en kinésiologie
-

Structure du programme

D.E.S.S. en santé publique 2-481-1-5 version O2 (A18)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 18 crédits obligatoires et 12 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 18 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

2-481-6-4 version 02 (A18)

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique

Attestation

Objectifs

Le programme vise l'acquisition de compétences dans les domaines de la connaissance et de la surveillance des milieux, de la protection et la promotion de la santé et de la prévention de la maladie. De façon plus spécifique, il permet d'interpréter les situations de santé et en fonction d'un modèle populationnel, axé sur les déterminants de la santé et sur la collaboration intersectorielle; il permet d'intervenir avec une compétence accrue dans les divers milieux de vie des personnes et en fonction du degré de complexité des problèmes vécus par ces personnes. Il vise également à acquérir des bases méthodologiques en matière d'évaluation de programmes en santé communautaire ou des bases conceptuelles et des méthodes d'intervention infirmière auprès de familles et de communautés. Au terme de sa formation, l'étudiant sera initié à des connaissances de base de la santé publique, dont certaines quantitatives, et aura acquis des connaissances complémentaires dans différents thèmes ou dans un thème en particulier.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue
- une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

Transfert et équivalence

L'étudiant qui a réussi 9 crédits de cours (incluant le cours en biostatistique MSO6060 ou le cours d'épidémiologie MSO6011) dans le microprogramme et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 peut présenter une demande écrite de transfert au D.E.S.S. à la direction des programmes de 2^e cycle du Département qui recommande ou non le transfert. Le comité d'admission peut demander au candidat de se présenter à une entrevue.

Note : L'étudiant qui souhaite faire un passage au D.E.S.S. choisira des cours au choix qui correspondent aux cours obligatoires du D.E.S.S.

Remarques

- L'excellence du dossier académique
 - La pertinence de la formation antérieure
 - La pertinence de l'expérience de travail antérieure.
-

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique 2-481-6-4 version 02 (A18)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires, 6 crédits à option et 6 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

2-481-6-5 version 02 (H20)

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique pour cadres et professionnels en exercice

Attestation

Objectifs

Le microprogramme en santé publique à l'intention des cadres et des professionnels en exercice a été conçu pour répondre aux besoins de formation des cadres, des professionnels et des intervenants œuvrant au ministère de la Santé et des Services sociaux, à l'Institut national de santé publique du Québec, dans les établissements de santé et de services sociaux, dans les directions de santé publique et dans les divers organismes communautaires. Le microprogramme est aujourd'hui ouvert à une gamme étendue de personnes en emploi qui souhaitent acquérir des connaissances et développer des compétences généralement associées à la santé publique.

Au terme de ce programme de 2^e cycle, les cadres et les professionnels de la santé ainsi que les intervenants des organismes communautaires seront capables d'utiliser l'approche populationnelle pour améliorer l'état de santé et de bien-être des populations et s'engager auprès des communautés et de réaliser des activités liées aux fonctions essentielles de santé publique.

L'analyse des problèmes de santé de la population et de certains groupes particuliers, la planification à l'intérieur d'un continuum de services, les stratégies de promotion de la santé, la prévention des maladies, des problèmes psychosociaux et des traumatismes, le dépistage des maladies et des problèmes sociaux, la protection de la santé de la population font l'objet d'un traitement particulier.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé publique pour cadres et professionnels en exercice), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle pertinent d'une discipline pertinente de la santé et des services sociaux ou d'un diplôme jugé équivalent
- être à l'emploi d'une organisation du réseau de la santé et des services sociaux ou d'un organisme communautaire du Québec délivrant des services de santé, des services sociaux, des interventions de santé publique ou des activités visant à répondre à des problématiques sociales depuis au moins une année ou posséder une expérience équivalente

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Curriculum vitae
 - Lettre de motivation
-

Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de neuf trimestres (3 ans).

Informations supplémentaires

Évaluation

L'évaluation se fait en conformité avec le Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en santé publique pour cadres et professionnels en exercice 2-481-6-5 version 02 (H20)

Le microprogramme comporte 16 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 13 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 13 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0
MSO 6300	Introduction à la santé publique	1.0

Cours	Titre	CR
MSO 6320	Surveillance de l'état de santé	2.0
MSO 6330	Protection de la santé	2.0
SPU 6001	Politiques publiques en santé	2.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6331	Introduction à l'évaluation d'impact sur la santé	1.0
MSO 6340	Intersectorialité-partenariat en santé	1.0
MSO 6350	Communication et santé publique	1.0

Cours	Titre	CR
MSO 6351	Développement des communautés	1.0
MSO 6626	Surveillance en nutrition en santé publique	1.0
SPU 6002	Introduction aux méthodes qualitatives	1.0

2-486-1-2 version 02 (A21)

D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Les objectifs généraux du programme sont de former des scientifiques possédant une connaissance des principes et de la méthodologie propres à la toxicologie générale et à l'analyse du risque et qui sont capables de reconnaître les problèmes causés par l'exposition à des agents chimiques, d'évaluer les propriétés toxiques de ces agents, de caractériser le risque toxicologique et d'intervenir de façon utile dans la solution des problèmes toxicologiques.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle, soit en sciences biologiques, en chimie, dans l'une des disciplines des sciences de la santé, soit dans toute autre discipline appropriée, ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Selon ses antécédents et son expérience antérieure, le candidat peut être appelé à suivre un programme de formation complémentaire.

Scolarité

La scolarité est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Information complémentaire

Évaluation

L'évaluation des cours est faite conformément au règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales en ce qui concerne les cours de maîtrise. Les dispositions de ce règlement s'appliquent aussi au cas d'échec et au calcul de la moyenne. Le candidat doit obtenir une moyenne générale d'au moins 2,7 pour se voir attribuer le diplôme.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biomédicales
 - Baccalauréat en nutrition
 - Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval
 - Baccalauréat en kinésiologie
-

Structure du programme

D.E.S.S. en toxicologie et analyse du risque 2-486-1-2 version 02 (A21)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert avec deux options :

- l'option Analyse du risque (segment 70),
- l'option Toxicologie générale (segment 71).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
MSN 6146	Toxicologie prédictive	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés ou tout autre cours jugé pertinent dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'École de santé publique (ENV, MSN, TXL, par exemple) préalablement approuvé par le responsable de programme.

Cours	Titre	CR
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0

Cours	Titre	CR
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires.

Bloc 71A

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

2-488-1-0 version 07 (A21)

Maîtrise en santé environnementale et santé au travail

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Acquérir des connaissances fondamentales et pratiques en santé environnementale et santé au travail; se familiariser avec la méthodologie scientifique; se spécialiser dans une ou plusieurs activités de recherche en santé et environnement; acquérir une formation d'intervenant ou de cadre dans les secteurs public, parapublic et privé.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la maîtrise en santé environnementale et santé au travail, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, de chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Toxicologie, Analyse du risque et Hygiène du travail, dans un domaine des sciences de la santé ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent pour les options Environnement, santé et gestion des catastrophes et Santé environnementale mondiale
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2^e cycle, si celle-ci est plus élevée

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres à temps plein.

La scolarité maximale du programme est de six trimestres (deux ans) pour un étudiant inscrit à temps plein et de neuf trimestres (trois ans) pour un étudiant inscrit à demi-temps, en excluant les trimestres de préparation ou de suspension.

Pour les candidats admis à la maîtrise avec travail dirigé ou avec stage, après avoir terminé le D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque) ou le D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes) ou le D.E.S.S. (hygiène du travail) ou le D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou le microprogramme de 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail), la scolarité maximale est de trois ans et comprend la scolarité du diplôme ou du microprogramme. Il est possible, avec l'autorisation du Comité des études supérieures du programme, d'ajouter un délai additionnel de un an pour compléter le travail dirigé ou le stage.

Transfert et équivalence

Un candidat peut être admis à la M. Sc. avec stage ou avec travail dirigé après la réussite de 15 crédits de cours du D.E.S.S. (toxicologie et analyse du risque), du D.E.S.S. (environnement, santé et gestion des catastrophes), du D.E.S.S. (hygiène du travail), du D.E.S.S. (santé environnementale mondiale) ou à la fin de la scolarité du microprogramme du 2^e cycle (santé environnementale et santé au travail). Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. En plus de cette recommandation, l'étudiant inscrit à l'un des D.E.S.S. devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de 15 crédits complétés. L'étudiant inscrit au microprogramme devra avoir conservé une moyenne cumulative de 3,0 au terme de la scolarité complétée. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. ou au microprogramme devra accompagner la demande d'admission. Pour le transfert à partir de l'un des D.E.S.S., l'option choisie pour la maîtrise devra correspondre à la même spécialisation que le D.E.S.S.

Information complémentaire

Évaluation du travail dirigé et stage

Le jury du travail dirigé et du stage est composé du directeur du travail dirigé ou du responsable de stage, du codirecteur éventuel et d'un professeur rattaché au département. Les candidats doivent de plus présenter les résultats de leurs travaux dans le cadre d'un exposé oral.

Le programme de maîtrise avec travail dirigé ou avec stage comporte 30 crédits de cours (33 dans le cas de l'option hygiène du travail) dont au moins 27 doivent être de 2^e cycle (sauf pour l'option Hygiène du travail dont les 33 crédits obligatoires sont de 2^e cycle). Si l'étudiant s'inscrit à un cours de 1^{er} cycle (qui sera obligatoirement à option), ce cours devra préalablement être approuvé par le directeur du programme.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en environnement, santé et gestion des catastrophes
- DESS en toxicologie et analyse du risque
- Baccalauréat en sciences biomédicales

Structure du programme

Maîtrise en santé environnementale et santé au travail 2-488-1-0 version 07 (A21)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux modalités :

- la modalité avec recherche (segment 68),
- la modalité avec travail dirigé ou stage, lequel comprend les cinq options suivantes:
 - l'option Analyse du risque (segment 70),
 - l'option Toxicologie générale (segment 71),
 - l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes (segment 72),
 - l'option Hygiène du travail (segment 73),
 - l'option Santé environnementale mondiale (segment 74),

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 68 Propre à l'option Recherche

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 38 crédits obligatoires, dont 30 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, 4 crédits à option incluant 1 crédit en éthique et 3 crédits au choix.

Bloc 68A

Obligatoire - 8 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 60041	Séminaire 1	0.0
MSN 60042	Séminaire 2	2.0

Cours	Titre	CR
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 68B Analyse de données

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0
MSO 6060	Concepts de base en biostatistique	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0

Bloc 68D - Éthique de la recherche

Option - 1 crédit

Cours	Titre	CR
BIE 6046	Introduction : éthique de la recherche	1.0

Cours	Titre	CR
MMD 6005R	Éthique et recherche en santé	1.0

Bloc 68E - Mémoire

Obligatoire - 30 crédits

Cours	Titre	CR
MSN 6600	Mémoire	30.0

Segment 70 Propre à l'option Analyse du risque

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 27 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
MSN 6146	Toxicologie prédictive	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Afin de compléter ce bloc, vous devrez vous inscrire à l'un des cours proposés ou tout autre cours jugé pertinent dans la banque de cours de cycles supérieurs de l'École de santé publique (ENV, MSN, TXL, par exemple) préalablement approuvé par le responsable de programme.

Cours	Titre	CR
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0

Cours	Titre	CR
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

Bloc 70C Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6900	Travail dirigé	15.0

Cours	Titre	CR
MSN 6910	Stage	15.0

Segment 71 Propre à l'option Toxicologie générale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage.

Bloc 71A

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

Bloc 71B Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6900	Travail dirigé	15.0

Cours	Titre	CR
MSN 6910	Stage	15.0

Segment 72 Propre à l'option Environnement, santé et gestion des catastrophes

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 15 crédits à option attribués à un travail dirigé ou à un stage, et 9 crédits au choix.

Bloc 72A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
ENV 6003	La protection de l'environnement	3.0
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 72C

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6900	Travail dirigé	15.0

Cours	Titre	CR
MSN 6910	Stage	15.0

Segment 73 Propre à l'option Hygiène du travail

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option attribués à la rédaction d'un travail dirigé ou un stage.

Bloc 73A

Obligatoire - 33 crédits.

Cours	Titre	CR
GIN 6410	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)	3.0
GIN 6841	Sécurité industrielle (IND8841)	3.0
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques	3.0
MSN 6023	Agents physiques : mesure et maîtrise	3.0
MSN 6024	Ventilation et protection individuelle	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0
MSN 6112	Stratégie d'évaluation des risques	3.0
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 73B Travail dirigé OU stage

Option - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6901	Travail dirigé	12.0

Cours	Titre	CR
MSN 6911	Stage	12.0

Segment 74 Propre à l'option Santé environnementale mondiale

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 21 à 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à un travail dirigé ou à un stage, et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0

Bloc 74B

Option - Minimum 6 crédits, maximum 9 crédits.

Cours	Titre	CR
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0

Bloc 74D Travail dirigé OU stage

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
MSN 6900	Travail dirigé	15.0

Cours	Titre	CR
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6144	Communication et catastrophes environnementales	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6910	Stage	15.0

2-488-1-1 version 01 (H16)

D.E.S.S. en hygiène du travail

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le programme vise la formation de professionnels en hygiène du travail.

Au terme de sa formation, l'étudiant pourra entreprendre les démarches pour la certification du conseil canadien d'agrément des hygiénistes du travail (CCAHT) et de l'American Board of Industrial Hygiene (ABIH).

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

• **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.

• **Moyenne minimale** :

- Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (hygiène du travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie ou dans un domaine connexe ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Transfert et équivalence

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

Information complémentaire

Cheminement du D.E.S.S.

Le programme de D.E.S.S. comporte 30 crédits de cours obligatoires du niveau des études supérieures.

Régime d'études : temps plein, demi-temps et temps partiel

Offert le jour et le soir.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en environnement, santé et gestion des catastrophes
 - DESS en toxicologie et analyse du risque
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
-

Structure du programme

D.E.S.S. en hygiène du travail 2-488-1-1 version 01 (H16)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S.S. sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
GIN 6410	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)	3.0
GIN 6841	Sécurité industrielle (IND8841)	3.0
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques	3.0
MSN 6023	Agents physiques : mesure et maîtrise	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6024	Ventilation et protection individuelle	3.0
MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0
MSN 6112	Stratégie d'évaluation des risques	3.0
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0

2-488-1-2 version 03 (A20)

D.E.S.S. en santé environnementale mondiale

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Le programme vise à :

- accroître les savoirs relatifs aux principaux enjeux qui caractérisent les problématiques mondiales en santé environnementale;
 - outiller les étudiants pour lutter contre les principales menaces environnementales à la santé publique.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (santé environnementale mondiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, ou dans une discipline appropriée tels la biologie, l'aménagement, la géographie ou le droit ou dans un domaine connexe, ou être titulaire d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents plein temps. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale du candidat.

Transfert et équivalence

Un candidat peut faire le transfert à la M. Sc. (santé environnementale) avec stage ou travail dirigé à la fin de la scolarité du D.E.S.S. Une recommandation du directeur du programme est alors nécessaire. L'étudiant inscrit au D.E.S.S. doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,0 au terme de sa scolarité. Une demande de transfert pour les cours suivis au D.E.S.S. devra accompagner la demande d'admission.

Information complémentaire

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

D.E.S.S. en santé environnementale mondiale 2-488-1-2 version 03 (A20)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du D.E.S.S. sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires, 6 et 9 crédits à option et au maximum 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B

Option - Minimum 6 crédits et maximum 9 crédits

Cours	Titre	CR
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6144	Communication et catastrophes environnementales	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0

2-488-6-0 version 02 (A21)

Microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail

Attestation

Objectifs

Le microprogramme vise l'enrichissement des connaissances et l'amélioration des qualifications de professionnels oeuvrant dans un domaine relié à la santé, à l'environnement ou à la toxicologie. Il permet, dans un contexte de formation continue, la mise à jour et le développement de nouvelles compétences. Il favorise l'insertion dans les programmes de D.E.S.S. en environnement, santé et gestion des catastrophes, en toxicologie et analyse du risque ainsi qu'à la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail dans le respect de la structure de ces programmes.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé environnementale et santé au travail), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle dans un domaine des sciences de la santé, des sciences biologiques, en chimie, en physique, en génie chimique, en géologie, en géographie physique ou de tout autre diplôme jugé équivalent avec une moyenne de 2,7.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau C1 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Les candidats doivent avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit.

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein et la scolarité maximale est de deux ans à compter de l'inscription initiale.

Transfert et équivalence

Une moyenne de 3,0 au terme du microprogramme rend admissible pour le transfert aux D.E.S.S. ou à la maîtrise. Une demande de transfert pour les cours suivis au microprogramme devra accompagner la demande d'admission.

Information complémentaire

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
-

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en santé environnementale et santé au travail 2-488-6-0 version 02 (A21)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 15 crédits à option.

Bloc 70A

Option - 15 crédits.

Notez que les cours MSN6027 et TXL6010 sont équivalents. Vous pouvez choisir l'un ou l'autre, mais non les deux.

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ENV 6002	Les impacts environnementaux	3.0
ENV 6003	La protection de l'environnement	3.0
GIN 6410	Ergonomie occupationnelle : aspects physiques (IND6410)	3.0
GIN 6841	Sécurité industrielle (IND8841)	3.0
HEC 6211	Développement durable et gestion : enjeux et pratiques (DDRS40402)	3.0
MSN 6018	Toxicologie industrielle	3.0
MSN 6021	Gestion des risques en santé environnementale	3.0
MSN 6022	Techniques d'évaluation des agents chimiques	3.0
MSN 6023	Agents physiques : mesure et maîtrise	3.0
MSN 6024	Ventilation et protection individuelle	3.0
MSN 6025	Hygiène de l'environnement	3.0
MSN 6026	Méthodes d'analyse de données	3.0
MSN 6027	Bases en toxicologie et en épidémiologie	3.0
MSN 6028	Changements climatiques : impact santé	3.0

Cours	Titre	CR
MSN 6112	Stratégie d'évaluation des risques	3.0
MSN 6115	Santé et environnement 1	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
MSN 6146	Toxicologie prédictive	3.0
MSN 6148	Catastrophes, urgences et santé	3.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
REI 6170	Stratégies en santé et sécurité du travail	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0
TXL 6002	Méthodes analytiques en toxicologie	3.0
TXL 6010	Introduction à la toxicologie	3.0
TXL 6012	Toxicologie des médicaments	3.0
TXL 6014	Toxicologie de l'environnement	3.0
TXL 6016	Toxicologie agro-alimentaire	3.0

2-488-6-1 version 00 (A12)

Microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale

Attestation

Objectifs

Au terme de sa formation, l'étudiant sera capable : d'identifier les concepts et les cadres théoriques utilisés en santé mondiale; d'analyser les principaux enjeux en santé mondiale et de discuter des solutions qui sont proposées pour améliorer la santé ou minimiser leurs impacts négatifs; d'identifier les enjeux éthiques posés par les interventions en santé mondiale.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (santé mondiale), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme universitaire de 1^{er} cycle dans un domaine pertinent pour la santé publique ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu au 1^{er} cycle une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du comité d'admission, se présenter pour une entrevue

Une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre équivalent plein temps et la scolarité maximale est de trois trimestres à compter de la date d'inscription initiale.

Transfert et équivalence

Un candidat qui a réussi 15 crédits de cours dans le microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale et a conservé une moyenne cumulative de 3,2 pourra présenter une demande écrite de transfert à la responsable de la maîtrise en santé publique, option santé mondiale. La demande sera soumise à la direction des programmes de 2^e cycle du département qui recommandera ou non le transfert. L'étudiant devra toutefois se soumettre aux procédures de sélection établies pour l'admission au programme de maîtrise. La réussite du microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale ne garantit pas l'admission à la maîtrise en santé publique, option santé mondiale.

Information complémentaire

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en santé mondiale 2-488-6-1 version 00 (A12)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 9 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0

2-495-1-0 version 07 (A20)

D.E.S.S. en bioéthique

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

- Approfondir la réflexion sur les enjeux éthiques de la pratique et de la recherche dans le domaine de la santé.
 - Offrir un complément de formation en vue d'améliorer la qualité du travail des professionnels et de former des citoyens plus avertis.
 - Contribuer à redéfinir la problématique de la déontologie professionnelle dans le monde de la santé.
 - Contribuer à préparer des personnes-ressources en éthique pour le secteur de la santé.
 - Identifier les problèmes éthiques soulevés par la révolution biomédicale dans un monde pluraliste et pluriethnique.
 - Analyser ces problèmes éthiques avec une approche globale et interdisciplinaire.
 - Appliquer un processus de résolution de dilemme éthique.
 - Permettre de s'impliquer dans un groupe de travail qui a pour tâches d'identifier et d'analyser des problèmes et de prendre des décisions à leur égard.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1^{er} cycle ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en bioéthique sont en anglais.

Catégories de candidats

Les Programmes de bioéthique s'adressent aux professionnels et aux étudiants gradués de tous les domaines disciplinaires (ex. : sciences humaines et sociales, droit, sciences de la santé, sciences biologiques, etc.) qui veulent élargir leurs connaissances et expertises en bioéthique.

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de quatre ans à compter de l'inscription initiale.

Information complémentaire

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

D.E.S.S. en bioéthique 2-495-1-0 version 07 (A20)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert selon les trois axes de spécialisation suivants :

- Éthique et soins de santé
- Éthique de la recherche
- Éthique et santé des populations

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 74

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires, 15 à 18 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques	3.0
BIE 6012	Bioéthique en pratique	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6017	Bioéthique et droit	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 74B Axe de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6003	Éthique de la recherche	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6008	Éthique clinique	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0

Bloc 74C Thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie	3.0
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6503	Éthique, santé et mégadonnées	3.0

Bloc 74D Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

Veillez noter que le cours BIE6104 est soumis à l'approbation de la direction du programme.

Cours	Titre	CR
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0

Bloc 74E Stage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 60191	Stage en éthique et soins de santé 1	0.0
BIE 60192	Stage en éthique et soins de santé 2	0.0
BIE 60193	Stage en éthique et soins de santé 3	3.0
BIE 60201	Stage en éthique de la recherche 1	0.0
BIE 60202	Stage en éthique de la recherche 2	0.0

Cours	Titre	CR
BIE 60203	Stage en éthique de la recherche 3	3.0
BIE 60211	Stage en éthique et santé des populations 1	0.0
BIE 60212	Stage en éthique et santé des populations 2	0.0
BIE 60213	Stage en éthique et santé des populations 3	3.0

Bloc 74F Thématiques

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ANT 6155	Anthropologie, société, santé	3.0
ANT 6156	Anthropologie de l'éthique	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6576	Justice économique et sociale	3.0
PHM 6071	Le médicament comme objet social	3.0
PLU 6043	Spiritualité et santé	3.0

2-495-1-1 version 08 (A20)

Maîtrise en bioéthique

Maîtrise ès arts (M.A.)

Objectifs

Former des personnes ressources ayant une solide formation théorique et pratique en bioéthique. Plus spécifiquement, assurer une réflexion théorique et pratique structurée sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision dans le domaine de la clinique, de la recherche et des politiques de santé. Favoriser une réflexion critique sur la déontologie et l'éthique professionnelle dans le monde de la santé et contribuer au renouvellement de ces disciplines.

Avec travail dirigé

Ce cheminement vise à former des personnes aptes à jouer un rôle pratique et central en matière d'éthique dans leur milieu de travail. La présence d'un stage dans le programme vise à renforcer l'expertise professionnelle par une expérience concrète dans un lieu de pratique.

Avec mémoire

Ce cheminement vise à privilégier le développement de la capacité de recherche sur les enjeux éthiques liés à la prise de décision et à offrir une formation préparant à poursuivre des études doctorales en bioéthique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M.A. (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1^{er} cycle ou l'équivalent. Une attention spéciale est accordée aux candidats qui ont une expérience dans le monde de la santé (en pratique hospitalière ou en recherche) et à ceux qui sont intéressés à travailler dans ce milieu
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent

S'il y a lieu, les candidats devront se présenter à une entrevue.

Toutes les candidatures seront évaluées par un jury nommé par le directeur du programme.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en bioéthique sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Présenter une lettre de motivation OU un court texte exposant les motifs de sa demande d'admission, la nature de sa pratique et les grands axes de son questionnement en rapport avec la bioéthique
 - Présenter un curriculum vitae.
-

Catégories de candidats

Les Programmes de bioéthique s'adressent aux professionnels et aux étudiants gradués de tous les domaines disciplinaires (ex. : sciences humaines et sociales, droit, sciences de la santé, sciences biologiques, etc.) qui veulent élargir leurs connaissances et expertises en bioéthique.

Scolarité

La scolarité minimale de la M.A. est de trois trimestres à temps plein. La scolarité maximale est de six trimestres à temps plein, à compter de la première inscription.

Transfert et équivalence

- Les personnes qui ont, dans le microprogramme de 2^e cycle ou dans le D.E.S.S. (bioéthique), une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la maîtrise (bioéthique).
 - Tous les cours du microprogramme ou du D.E.S.S. peuvent être intégrés dans le programme de maîtrise.
-

Information complémentaire

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- DESS en bioéthique

Structure du programme

Maîtrise en bioéthique 2-495-1-1 version 08 (A20)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon les trois axes de spécialisation suivants :

- Éthique et soins de santé
- Éthique de la recherche
- Éthique et santé des populations

Elle est offerte selon deux modalités :

- avec mémoire (MM)
- avec travail dirigé (TD)

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Tronc commun

Les crédits du tronc commun sont répartis de la façon suivante: 9 crédits obligatoires et un maximum de 3 crédits à option et au choix.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques	3.0
BIE 6017	Bioéthique et droit	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 01B – Thématiques

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ANT 6155	Anthropologie, société, santé	3.0
ANT 6156	Anthropologie de l'éthique	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6576	Justice économique et sociale	3.0
PHM 6071	Le médicament comme objet social	3.0
PLU 6043	Spiritualité et santé	3.0

Segment 70

Les crédits de la modalité avec mémoire (MM), incluant ceux du tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à la rédaction d'un mémoire, de 9 à 12 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Les crédits de la modalité avec travail dirigé (TD), incluant ceux du tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 27 crédits obligatoires, dont 15 crédits attribués à la rédaction d'un travail dirigé, de 15 à 18 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc MM-70A Axe de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6003	Éthique de la recherche	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6008	Éthique clinique	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0

Bloc MM-70B Thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie	3.0
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6012	Bioéthique en pratique	3.0
BIE 6503	Éthique, santé et mégadonnées	3.0

Bloc MM-70C Méthodologie

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6177	Méthodologie de la recherche	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0
ETA 6512	L'analyse des données qualitatives	3.0

Bloc MM-70D Stage

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 60191	Stage en éthique et soins de santé 1	0.0
BIE 60192	Stage en éthique et soins de santé 2	0.0
BIE 60193	Stage en éthique et soins de santé 3	3.0
BIE 60201	Stage en éthique de la recherche 1	0.0
BIE 60202	Stage en éthique de la recherche 2	0.0

Cours	Titre	CR
BIE 60203	Stage en éthique de la recherche 3	3.0
BIE 60211	Stage en éthique et santé des populations 1	0.0
BIE 60212	Stage en éthique et santé des populations 2	0.0
BIE 60213	Stage en éthique et santé des populations 3	3.0

Bloc MM-70E Mémoire

Obligatoire - 24 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6131	Mémoire	24.0

Bloc TD-70A

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6012	Bioéthique en pratique	3.0

Bloc TD-70B Axe de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6003	Éthique de la recherche	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6008	Éthique clinique	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0

Bloc TD-70C Thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie	3.0
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6503	Éthique, santé et mégadonnées	3.0

Bloc TD-70D Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0

Bloc TD-70E Stage

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 60191	Stage en éthique et soins de santé 1	0.0
BIE 60192	Stage en éthique et soins de santé 2	0.0
BIE 60193	Stage en éthique et soins de santé 3	3.0
BIE 60201	Stage en éthique de la recherche 1	0.0
BIE 60202	Stage en éthique de la recherche 2	0.0

Cours	Titre	CR
BIE 60203	Stage en éthique de la recherche 3	3.0
BIE 60211	Stage en éthique et santé des populations 1	0.0
BIE 60212	Stage en éthique et santé des populations 2	0.0
BIE 60213	Stage en éthique et santé des populations 3	3.0

Bloc TD-70F Travail dirigé

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6135	Travail dirigé	15.0

2-495-6-0 version 03 (A20)

Microprogramme de deuxième cycle en bioéthique

Attestation

Objectifs

Le microprogramme vise à développer des compétences dans le domaine particulier de la bioéthique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (bioéthique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un baccalauréat de 1^{er} cycle ou l'équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes à :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Catégories de candidats

Les Programmes de bioéthique s'adressent aux professionnels et aux étudiants gradués de tous les domaines disciplinaires (ex. : sciences humaines et sociales, droit, sciences de la santé, sciences biologiques, etc.) qui veulent élargir leurs connaissances et expertises en bioéthique.

Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à temps plein ou l'équivalent. La scolarité maximale est de cinq trimestres à compter de la première inscription.

Transfert et équivalence

Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de deuxième cycle une moyenne d'au moins 3,0 sont admissibles au D.E.S.S. (bioéthique). Les personnes qui ont maintenu dans le microprogramme de deuxième cycle une moyenne d'au moins 3,3 sont admissibles à la M.A. (bioéthique). Tous les cours du microprogramme peuvent être intégrés dans le programme de D.E.S.S. ou dans celui de la M.A.

Information complémentaire

Année préparatoire pour le Ph. D.

Les personnes qui désirent une admission au Doctorat en bioéthique, et qui n'ont pas une maîtrise en bioéthique, devront réussir le microprogramme comme année préparatoire, avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 4,3, avant de pouvoir être admis au Ph. D. Le cours BIE 6104 "Méthodes de recherche en bioéthique" doit avoir été réussi avant l'admission au Ph. D. en bioéthique.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biologiques
- Baccalauréat en sciences biomédicales

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en bioéthique 2-495-6-0 version 03 (A20)

Le microprogramme comporte 18 crédits. Il est offert selon les trois axes de spécialisation suivants :

- l'éthique et soins de santé,
- l'éthique de la recherche,
- l'éthique et la santé des populations

Le cours BIE6104: Méthodes de recherche en bioéthique est obligatoire pour ceux qui visent à appliquer au Doctorat en bioéthique.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR	Cours	Titre	CR
BIE 6000	Bioéthique : origines, sens, pratiques	3.0	BIE 6017	Bioéthique et droit	3.0

Bloc 70B Axe de spécialisation

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6003	Éthique de la recherche	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6008	Éthique clinique	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0

Bloc 70C Thématiques

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 6001	Bioéthique et début de la vie	3.0
BIE 6004	Bioéthique et approche de la mort	3.0

Cours	Titre	CR
BIE 6012	Bioéthique en pratique	3.0
BIE 6503	Éthique, santé et mégadonnées	3.0

Bloc 70D Méthodologie

Option - Maximum 3 crédits.

Veillez noter que l'inscription au cours BIE6104 est soumise à l'approbation de la direction du programme.

Cours	Titre	CR
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0

Bloc 70E

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ANT 6155	Anthropologie, société, santé	3.0
ANT 6156	Anthropologie de l'éthique	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
PHI 6520	Questions d'éthique contemporaine	3.0

Cours	Titre	CR
PHI 6576	Justice économique et sociale	3.0
PHM 6071	Le médicament comme objet social	3.0
PLU 6043	Spiritualité et santé	3.0

2-631-1-1 version 02 (H24)

Maîtrise en administration des services de santé, option administration des services infirmiers

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Option administration des services infirmiers (conjointe avec la Faculté des sciences infirmières)

Cette formation vise à former des infirmières et infirmiers gestionnaires hautement qualifiés qui pourront assumer des rôles clés pour répondre aux enjeux touchant tant l'administration des services de santé au sens général que l'administration plus spécifique des services infirmiers. À l'issue de la formation, les étudiantes et les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratique, pour optimiser l'organisation des soins infirmiers et assurer l'amélioration continue de la qualité des services infirmiers et des services de santé.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en administration des services de santé, option administration des services infirmiers, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un baccalauréat en sciences infirmières ou d'un diplôme jugé équivalent;
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) ou la moyenne exigée par l'université d'origine pour l'admission à un programme de 2e cycle, si celle-ci est plus élevée;
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue;

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture). La plupart des lectures obligatoires en sciences infirmières et en administration de la santé sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Formulaire de demande d'admission de la Faculté des sciences infirmières

Structure du programme

Maîtrise en administration des services de santé, option administration des services infirmiers 2-631-1-1 version 02 (H24)

Cette option conjointe avec la Faculté des sciences infirmières de la maîtrise en administration des services de la santé comporte 45 crédits. Elle est offerte avec la modalité avec stage.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option administration des services infirmiers

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires, dont 9 crédits attribués à un stage, et 12 crédits à option.

Bloc 70A Administration

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B Spécialisation en soins infirmiers

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
SOI 6230	Mesure de la qualité des soins infirmiers	3.0
SOI 6237	Discipline infirmière et pratique avancée	3.0

Cours	Titre	CR
SOI 6900	Organisation des services infirmiers	3.0

Bloc 70C Complément de formation

Option - 12 crédits.

Tout autre cours jugé pertinent de niveau des études supérieures avec l'approbation de la responsable de programme.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6724	Comptabilité et gestion financière	3.0
ASA 6767	Leadership et connaissance de soi	3.0
ASA 6768	Analyse des systèmes d'information en santé	3.0

Cours	Titre	CR
SOI 6022	Qualité des soins et transformation du système	3.0
SOI 6102	Recherche et pratique en sciences infirmières	3.0
SOI 6177	Gestion de projets dans une perspective infirmière	3.0
SOI 6213	Approches de mobilisation des équipes	3.0
SOI 6920	Transfert de connaissances : intégration	3.0
SOI 6940	Santé au travail de l'infirmière	3.0
SOI 6941	Sécurisation culturelle et santé mondiale	3.0

Bloc 70D Stage

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
SOI 6309	Stage en administration des services infirmiers	9.0

2-770-1-1 version 18 (A23)

Maîtrise en administration des services de santé

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Option générale

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière dans les organismes qui mènent des recherches, des évaluations et des analyses dans les services de santé au Québec ou ailleurs, comme l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS), les établissements de santé, les ministères de la Santé, l'Organisation mondiale de la Santé, ONG internationales, etc. Cette option constitue une porte d'entrée privilégiée pour les étudiants qui désirent poursuivre leur formation au doctorat en santé publique spécialisé dans ce domaine d'études.

Option gestion du système de santé (avec stage ou travail dirigé)

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires, conseillers, analystes ou planificateurs aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale. Le programme peut également conduire à une carrière en recherche dans le domaine des services de santé et des services sociaux, par la poursuite d'études de 3^e cycle.

Option gestion de la qualité et de la sécurité des patients

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière comme gestionnaires ou professionnels de haut niveau qualifiés spécialisés en gestion de la qualité et des risques en santé ainsi qu'en partenariat de soins et de services, tant aux niveaux provincial et canadien qu'international. Cette option vise aussi à stimuler des échanges et des comparaisons entre des systèmes de santé qui ont bâti leur profil de gestion de la qualité et des risques différemment et à établir un réseau de professionnels de haut calibre au niveau international. Les objectifs secondaires de cette option visent à développer la maîtrise : des concepts qualité/sécurité et évaluation dans les systèmes de santé, des outils et méthodes pour une amélioration continue de la qualité/sécurité et de la performance, des programmes qualité/sécurité et d'amélioration des performances au sein des établissements en mettant en œuvre des démarches de partenariat de soins et de services avec les usagers/patients. Il est possible d'intégrer dans le projet d'intervention du programme Gestion de la qualité et de la sécurité des patients la méthodologie Lean Six Sigma, dans le cadre de la certification de la ceinture verte (c'est-à-dire la reconnaissance d'une expertise dans l'utilisation des méthodes de la qualité de type Lean Six Sigma).

Option administration des services infirmiers (conjointe avec la Faculté des sciences infirmières)

Cette formation vise à former des gestionnaires, des analystes et des professionnels hautement qualifiés qui pourront assumer des rôles-clés pour répondre aux enjeux touchant tant la question des services de santé au sens général que la gestion plus spécifique des services infirmiers. À l'issue de la formation, les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratiques, pour optimiser l'organisation des soins infirmiers et assurer l'amélioration continue de la qualité des services infirmiers et des services de santé. (pour voir ce programme d'études, cliquer sur ce lien)

Option administration sociale (conjointe avec la Faculté des arts et des sciences)

Cette option vise à former des gestionnaires, des analystes et des professionnelles hautement qualifiées qui pourront assumer des rôles-clés pour répondre aux enjeux de gestion des services dans divers domaines sociocommunautaires et de la santé : travail social, santé et réadaptation, hébergement, services pénaux et correctionnels, services communautaires. À l'issue de la formation, les étudiants seront préparés à exercer un leadership professionnel, dans des contextes interdisciplinaires et une variété de milieux de pratiques, pour optimiser l'organisation des services sociaux et de santé et assurer l'amélioration continue de leur qualité. Ils auront développé les compétences et habiletés requises pour assumer diverses fonctions de leadership et de gestion, analyse des besoins, planification et gestion du changement, gestion stratégique, évaluation de programmes, gestion des ressources humaines, gestion financière. (Pour voir ce programme d'études, cliquer sur ce lien)

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
- **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la Maîtrise en administration des services de santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1er cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1er cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Pour les options gestion du système, gestion de la qualité et de la sécurité des patients et générale exigences et informations supplémentaires :

- avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à trois crédits complémentaires, soit suivre le cours : MSO 6060 Concepts de base en biostatistique ou équivalent, en début de sa scolarité.

Une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Le candidat doit, si l'École, l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Documents additionnels à fournir

- Curriculum vitae
- Plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
- Lettre de motivation présentant les objectifs de carrière
- Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots (seulement pour les candidats intéressés par la modalité mémoire)

Entrevues

se présenter à une entrevue, sur demande du comité d'admission

Scolarité

La scolarité minimale exigée pour un programme de maîtrise est de trois trimestres à plein temps ou l'équivalent.

Statut

Le candidat à la maîtrise s'inscrit à plein temps ou à demi-temps.

Transfert et équivalence

Les cours suivis dans la cadre du Microprogramme de 2^e cycle en administration des services de santé, Microprogramme de 2^e cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients, ou D.E.S.S. en administration des services de santé seront reconnus. Toutefois, la réussite du microprogramme ou du D.E.S.S. ne garantit pas l'admission à la maîtrise.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
-

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biologiques
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
 - Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval
 - Baccalauréat en sciences biomédicales
 - DESS en administration des services de santé
-

Structure du programme

Maîtrise en administration des services de santé 2-770-1-1 version 18 (A23)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon trois options :

- option générale avec modalité mémoire (segments 01 et 69),
- option gestion du système de santé avec stage ou travail dirigé (segments 01 et 70),
- option gestion de la qualité et de la sécurité des patients avec stage ou travail dirigé (segments 01 et 76).

N.B. Pour visualiser la structure des options administration sociale et gestion des services infirmiers, veuillez vous référer aux fiches des programmes 2-259-1-2 et 2-631-1-1 respectivement.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Tronc commun à toutes les options

Les crédits du segment 01 sont tous obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Segment 69 Propre à l'option générale

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 39 crédits obligatoires, dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 6 crédits à option.

Bloc 69A Fondements en recherche

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6177	Méthodologie de la recherche	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0

Bloc 69B Analyse et gestion des services socio-sanitaires

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6710	Aspects juridiques	3.0
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
BIE 6003	Éthique de la recherche	3.0
SOL 6654	Sociologie des politiques sociales	3.0
SPU 6004	Analyse des politiques publiques et santé	3.0

Bloc 69C Évaluation

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
PHM 6032	Pharmacoeconomie	3.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Bloc 69D Gestion de la qualité

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6612	Gestion des risques et sécurité des usagers	3.0
ASA 6618	Outils et méthodes de la qualité et performance	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6619	Gestion changement et introduction d'innovations	3.0
MMD 6380	Fondements du partenariat patient	3.0

Bloc 69E Santé mondiale

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6501	Pratiques de santé mondiale	3.0

Bloc 69F Santé numérique

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6768	Analyse des systèmes d'information en santé	3.0
ASA 6769	Gestion et visualisation des données en santé	3.0

Cours	Titre	CR
DRT 6601	Droit numérique et santé	3.0
MSO 6624	Science des données de santé publique	3.0
SCI 6137	Architecture d'information et expérience utilisateur	3.0

Bloc 69G Mémoire

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6729	Mémoire de recherche	21.0

Segment 70 Propre à l'option gestion du système de santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires et 15 crédits à option dont 6 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

Bloc 70A Grandes fonctions de gestion

Obligatoire- 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6724	Comptabilité et gestion financière	3.0
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0

Bloc 70B Gestion de projets

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0

Bloc 70C Habilités complémentaires

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6710	Aspects juridiques	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ASA 6767	Leadership et connaissance de soi	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
SOL 6650	Déterminants sociaux de la santé	3.0
SVS 6414	Vieillesse et intervention	3.0

Bloc 70D Stage ou travail dirigé

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6037	Séminaire d'intégration	3.0
ASA 6733	Travail dirigé	6.0

Cours	Titre	CR
ASA 6760	Stage en gestion des services de santé	6.0

Segment 76 Propre à gestion de la qualité et de la sécurité des patients

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 33 crédits obligatoires et 12 crédits à option, dont 9 crédits attribués à un stage ou à un travail dirigé.

Bloc 76A Grandes fonctions de gestion

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0

Bloc 76B Spécialisation

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6612	Gestion des risques et sécurité des usagers	3.0
ASA 6618	Outils et méthodes de la qualité et performance	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6619	Gestion changement et introduction d'innovations	3.0
MMD 6380	Fondements du partenariat patient	3.0

Bloc 76C Gestion de projets

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0

Bloc 76D Stage ou projet d'intervention

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6617	Stage	9.0

Cours	Titre	CR
ASA 6620	Projet d'intervention	9.0

2-770-1-3 version 09 (A23)

D.E.S.S. en administration des services de santé

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Option gestion du système de santé

Ce programme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une solide formation de base en administration de la santé. Il est offert prioritairement à des professionnels de la santé qui veulent développer une compréhension des systèmes de santé, de l'environnement de ces systèmes et des organisations qui les constituent.

Option gestion de la qualité et de la sécurité des patients

Le D.E.S.S. vise à former des gestionnaires et des professionnels de haut niveau qualifiés en gestion de la qualité et des risques en santé et en partenariat de soins et de services, tant aux niveaux provincial et national qu'international.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

• **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.

• **Moyenne minimale :**

- Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. en administration des services de santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir suivi un cours de biostatistique dans les cinq dernières années. En l'absence de ce cours, l'étudiant devra s'inscrire à trois crédits complémentaires, soit suivre le cours : MSO 6060 Concepts de base en biostatistique ou équivalent, en début de sa scolarité.

Une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Le candidat doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux et compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Option Utilisation de la recherche en gestion de la santé

Ce programme s'adresse exclusivement aux participants du programme FORCES sous la responsabilité de la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé. Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section II) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être un professionnel des services de santé occupant un poste de niveau supérieur dans un des trois secteurs professionnels : infirmières gestionnaires, médecins gestionnaires et autres cadres supérieurs exerçant dans la santé
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent, et une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit.

Le candidat réputé non francophone doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins 605/990 au Test de français international (TFI) ou de B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

avoir une connaissance de l'anglais écrit.

Documents additionnels à fournir

Curriculum vitae

Entrevues

Sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres à temps plein ou l'équivalent. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études. La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Statut

Plein temps et temps partiel

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre du D.E.S.S. en administration des services de santé seront crédités dans l'éventualité d'un passage à la Maîtrise en administration des services de santé.

Pour accéder à la maîtrise, sous réserve de la recommandation du responsable du programme, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du D.E.S.S. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de la maîtrise.

Remarques

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Baccalauréat en sciences biologiques
- Baccalauréat en sciences biomédicales
- Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
- Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval

Structure du programme

D.E.S.S. en administration des services de santé 2-770-1-3 version 09 (A23)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits. Il est offert selon deux options :

- option gestion du système de santé (segments 01 et 70),
- option gestion de la qualité et de la sécurité des patients (segments 01 et 74).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Tronc commun à toutes les options

Les crédits du segment 01 sont tous obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Segment 70 Propre à l'option gestion du système de santé

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 15 crédits obligatoires et 15 crédits à option.

Bloc 70A Grandes fonctions de gestion

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6724	Comptabilité et gestion financière	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0

Bloc 70B Gestion de projets

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0

Bloc 70C Habilités complémentaires

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6710	Aspects juridiques	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ASA 6767	Leadership et connaissance de soi	3.0
MSO 6500	Enjeux contemporains de santé mondiale	3.0
SOL 6650	Déterminants sociaux de la santé	3.0
SVS 6414	Vieillesse et intervention	3.0

Segment 74 Propre option gestion de la qualité et de la sécurité des patients

Les crédits de l'option, incluant le tronc commun, sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires.

Bloc 74A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6612	Gestion des risques et sécurité des usagers	3.0
ASA 6618	Outils et méthodes de la qualité et performance	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6619	Gestion changement et introduction d'innovations	3.0
MMD 6380	Fondements du partenariat patient	3.0

2-770-1-5 version 03 (A18)

Maîtrise en évaluation des technologies de la santé

Maîtrise ès sciences (M. Sc.)

Objectifs

Les objectifs pédagogiques sont :

- de savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
 - d'être en mesure de contribuer significativement à l'évaluation d'une technologie ou d'une politique d'acquisition, de remboursement ou de diffusion fondée sur l'évaluation des technologies de la santé
 - d'acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- curriculum vitae
 - plan de financement des études uniquement pour les candidats internationaux
 - lettre d'intention ou de motivation
 - trois lettres de recommandation
-

Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres équivalents temps plein. La scolarité maximale est de deux ans à temps plein et de trois ans à demi-temps à partir de l'inscription initiale.

Statut

Plein temps et demi-temps

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
 - Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
-

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Maîtrise en évaluation des technologies de la santé 2-770-1-5 version 03 (A18)

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte selon deux profils :

- option Producteur d'évaluation (segment 70),
- option Utilisateur de résultats d'évaluation (segment 71).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70 Propre à l'option Producteur d'évaluation

Les crédits de l'option sont répartis de la façon suivante: 42 crédits obligatoires dont 21 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Bloc 70C

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6729	Mémoire de recherche	21.0

Segment 71 Propre à l'option Utilisateur de résultats d'évaluation

Les crédits à l'option sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 24 crédits à option, dont 15 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'un travail dirigé ou rapport de stage.

Bloc 71A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Bloc 71B

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0

Bloc 71C

Option - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6200	Stage	15.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6707	Travail dirigé	15.0

2-770-6-0 version 05 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé

Attestation

Objectifs

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

Une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Le candidat doit, si l'École, l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Entrevues

sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Scolarité

La scolarité minimale est d'un trimestre à plein temps si l'offre de cours le permet. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre du Microprogramme de 2^e cycle en administration des services de santé seront crédités dans l'éventualité d'un passage au D.E.S.S. ou à la Maîtrise en administration des services de santé.

Pour accéder au D.E.S.S. ou à la maîtrise, sous réserve de la recommandation du responsable du programme, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de l'un de ces programmes.

Informations supplémentaires

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Exigence et/ou informations supplémentaires :

Les candidats à l'emploi du réseau de la santé et des services sociaux du Québec faisant l'objet d'une entente convenue avec l'ESPUM seront admis dans le programme clone 2-770-6-9 et devront suivre les cours suivants :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;
- ASA 6120 - 3.0 crédits - Fondements du management
- ASA 6754 - 3.0 crédits - Système de santé et santé des populations
- ASA 6764 - 3.0 crédits - Gestion de projets et changement organisationnel
- ASA 6766 - 3.0 crédits - Gestion des opérations et gestion de la qualité
- ASA 6767 - 3.0 crédits - Leadership et connaissance de soi

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Microprogramme de 2^e cycle en développement des pratiques infirmières
- Baccalauréat en sciences biologiques
- Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Montréal
- Baccalauréat en sciences infirmières - Formation initiale - Campus Laval
- Baccalauréat en sciences biomédicales

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé 2-770-6-0 version 05 (A23)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A Gestion

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0

Bloc 70B Notions fondamentales

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70C Grandes fonctions de gestion

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6724	Comptabilité et gestion financière	3.0

Bloc 70D Gestion de projets

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0

Bloc 70E Habilités complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0
ASA 6710	Aspects juridiques	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ASA 6767	Leadership et connaissance de soi	3.0
SOL 6650	Déterminants sociaux de la santé	3.0
SVS 6414	Vieillesse et intervention	3.0

2-770-6-3 version 02 (A19)

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité en santé et sécurité des patients

Attestation

Objectifs

Le microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients confère les savoirs et les compétences nécessaires afin de contribuer à la gestion des risques et à l'amélioration de la qualité des soins et des services dans ces établissements, mais aussi en première ligne et de remplir les qualifications attendues par un responsable de la sécurité des patients et de la qualité des soins.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité en santé et sécurité des patients, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent

une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance du français parlé et écrit. Le candidat doit, si la Faculté l'exige, réussir un test de français langue étrangère. Il doit présenter un résultat d'au moins B2 aux DELF, TCF ou TEF, qui sont des tests basés sur les niveaux de compétences du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), en compréhension orale, compréhension écrite et production écrite.

Entrevues

sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue

Scolarité

La scolarité minimale du microprogramme est d'un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de trois ans à compter de la date de l'inscription initiale du candidat.

Statut

Temps plein ou temps partiel

Transfert et équivalence

Les cours complétés dans le cadre du Microprogramme de 2^e cycle en gestion de la qualité et de la sécurité des patients seront crédités dans l'éventualité d'un passage au D.E.S.S. ou à la Maîtrise en administration des services de santé.

Pour accéder au D.E.S.S. ou à la maîtrise, sous réserve de la recommandation du responsable du programme, l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne minimale de 3,2 pour l'ensemble des cours suivis dans le cadre du microprogramme. Des cours supplémentaires sont exigés pour compléter la scolarité prévue dans le cadre de l'un de ces programmes.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- - Compréhension orale.
 - Compréhension écrite.
 - Production écrite.
 - La recherche documentaire;
 - Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
 - La rédaction scientifique;
 - et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.
-

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en gestion de la qualité en santé et sécurité des patients 2-770-6-3 version 02 (A19)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Tous les crédits du microprogramme sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6612	Gestion des risques et sécurité des usagers	3.0
ASA 6618	Outils et méthodes de la qualité et performance	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6619	Gestion changement et introduction d'innovations	3.0
MMD 6380	Fondements du partenariat patient	3.0

2-770-6-9 version 01 (A23)

Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé – cohortes délocalisées

Attestation

Objectifs

Ce microprogramme est destiné aux étudiants qui désirent obtenir une introduction au fonctionnement des systèmes de santé et au management spécifique à ce domaine.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (administration des services de santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Une expérience de travail est un atout.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1er février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échu(e) continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Attestation d'emploi dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec
-

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein.

Transfert et équivalence

L'étudiant qui a maintenu une moyenne de 3,2 peut être admis au D.E.S.S. ou à la M. Sc. (administration des services de santé). Une recommandation du responsable des programmes de 2^e cycle est alors nécessaire. L'étudiant pourra faire reconnaître les 15 crédits du microprogramme pour le D.E.S.S. ou pour la maîtrise.

Informations supplémentaires

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

et ce de façon à satisfaire aux exigences de l'École.

Exigence et/ou informations supplémentaires :

Les candidats à l'emploi du réseau de la santé et des services sociaux du Québec faisant l'objet d'une entente convenue avec l'ESPUM seront admis dans le programme clone 2-770-6-9 et devront suivre les cours suivants :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;
- ASA 6120 - 3.0 crédits - Fondements du management
- ASA 6754 - 3.0 crédits - Système de santé et santé des populations
- ASA 6764 - 3.0 crédits - Gestion de projets et changement organisationnel
- ASA 6766 - 3.0 crédits - Gestion des opérations et gestion de la qualité
- ASA 6767 - 3.0 crédits - Leadership et connaissance de soi

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en administration des services de santé - cohortes délocalisées 2-770-6-9 version 01 (A23)

Le microprogramme comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 3 crédits obligatoires et 12 crédits à option.

Bloc 70A Gestion

Obligatoire - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6120	Fondements du management	3.0

Bloc 70B Notions fondamentales

Option - Maximum 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70C Grandes fonctions de gestion

Option - Maximum 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6152	Gestion des ressources humaines en santé	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6724	Comptabilité et gestion financière	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6765	Pratique de gestion fondée sur données probantes	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0

Bloc 70D Gestion de projets

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0

Bloc 70E Habilités complémentaires

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6705	Théorie et pratique de la stratégie	3.0
ASA 6708	Technologies de l'information en santé	3.0
ASA 6709	Lectures dirigées	3.0
ASA 6710	Aspects juridiques	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
ASA 6734	Fondements en santé mondiale	3.0
ASA 6767	Leadership et connaissance de soi	3.0
SOL 6650	Déterminants sociaux de la santé	3.0
SVS 6414	Vieillesse et intervention	3.0

2-771-1-1 version 02 (A18)

D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Objectifs

Les objectifs pédagogiques sont :

- savoir distinguer, définir et apprécier l'efficacité, la sûreté, les coûts, les dimensions sociales, éthiques et légales des technologies
 - acquérir les habiletés nécessaires pour communiquer clairement des résultats d'évaluation et des décisions fondées sur l'évaluation des technologies de la santé.
-

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au D.E.S.S. (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 785/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Scolarité

La scolarité minimale est de deux trimestres équivalents temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en deux trimestres. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de quatre ans à partir de l'inscription initiale.

Statut

Plein temps ou temps partiel

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités suivantes:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté

Structure du programme

D.E.S.S. en évaluation des technologies de la santé 2-771-1-1 version 02 (A18)

Le D.E.S.S. comporte 30 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 21 crédits obligatoires et 9 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 21 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70B

Option - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0

Cours	Titre	CR
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0
MSO 6067	Régressions linéaire et logistique, et ANOVA	3.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

2-771-6-0 version 01 (A17)

Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des technologies de la santé

Attestation

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,0 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Baccalauréat, Bachelor; durée de 3 ans, ou autre diplôme de premier cycle jugé équivalent.
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 75%
 - Concordia University : 3,0/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,0/4,3
 - HEC Montréal : 3,0/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 2,75/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,0/4,3
 - Université Laval : 3,0/4,3
 - Universités du Québec : 3,2/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 2^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de deuxième cycle (évaluation des technologies de la santé), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de 1^{er} cycle de l'Université de Montréal ou d'un diplôme jugé équivalent
- avoir obtenu, au 1^{er} cycle, une moyenne d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent
- avoir une expérience de travail pertinente
- sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.

Le candidat doit avoir une connaissance de la langue française atteignant le niveau que l'Université estime minimal pour s'engager dans le programme. À cette fin, le candidat doit avoir réalisé une partie significative de ses études dans cette langue. Dans le cas contraire, il doit, si la Faculté l'exige, faire la preuve d'une connaissance suffisante du français en présentant les résultats d'un test de français reconnu par l'Université de Montréal. Les résultats doivent attester de l'atteinte du niveau B2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) pour les trois compétences suivantes :

- Compréhension orale.
- Compréhension écrite.
- Production écrite.

Veuillez prendre note que les tests de français TFI (Test de français international) faits après le 1^{er} février 2023 ne sont plus acceptés. Toutefois, les résultats des tests TFI obtenus avant cette date et dont la validité n'est pas échue continueront d'être honorés jusqu'à leur date d'expiration. Un score minimal de 605/990 à ce test sera exigé pour l'admission.

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

4. Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre équivalent temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de six trimestres à partir de l'inscription initiale.

Statut

Plein temps et temps partiel

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Microprogramme de deuxième cycle en évaluation des technologies de la santé 2-771-6-0 version 01 (A17)

Le microprogramme de deuxième cycle comporte 15 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante: 12 crédits obligatoires et 3 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0

Cours	Titre	CR
MSO 6011	Concepts et méthodes en épidémiologie	3.0
MSO 6061	Introduction à la biostatistique	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6754	Système de santé et santé des populations	3.0

Cours	Titre	CR
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

3-481-1-1 version 05 (A19)

Doctorat en santé publique

Philosophiae Doctor (Ph. D.)

Objectifs

Le doctorat en santé publique vise à former des :

- chercheurs autonomes qui maîtriseront un champ disciplinaire tout en sachant maintenir une vision globale de la santé publique
- professeurs qualifiés capables de former, à leur tour, des étudiants aux trois cycles des études universitaires dans le domaine de la santé publique
- experts de haut niveau dans leur domaine de spécialisation.

Option Épidémiologie

Cette option vise à former des chercheurs qui utiliseront leurs compétences en épidémiologie pour devenir des leaders en recherche et en enseignement dans des milieux académiques, de santé publique, cliniques, gouvernementaux et/ou privés. Les champs principaux d'application des chercheurs qui gradueront du programme incluent : l'identification et la caractérisation des causes des problèmes de santé (au niveau individuel et populationnel), de même que l'étude des déterminants de la santé dans un but de prévention et d'amélioration de la santé des populations.

Option Promotion de la santé

Cette option vise à former des chercheurs qui pourront conduire des recherches qui permettront de : développer des théories et des modèles de changement des individus et des structures qui influencent la santé; développer des théories et des modèles qui visent à réduire les inégalités sociales de santé; développer des modèles et des théories de l'intervention permettant aux intervenants de mieux structurer leur action en promotion de la santé, évaluer les interventions de promotion de la santé.

Option Toxicologie et analyse du risque

L'option vise à former des chercheurs qui contribueront : 1) au développement d'outils d'évaluation de l'exposition humaine à divers agresseurs (modélisation, méthodes d'échantillonnage de l'environnement et biomarqueurs de l'exposition à diverses substances toxiques); 2) au développement de la connaissance de la relation dose-réponse de ces agresseurs chez l'humain, qui passe par l'étude de leur toxicocinétique, de leurs mécanismes d'action aux organes cibles, des effets toxiques qu'ils peuvent engendrer, et de l'impact de l'exposition à des mélanges complexes et 3) à la caractérisation des risques associés aux agresseurs de l'environnement général et du milieu de travail.

Option Santé mondiale

L'option vise à promouvoir l'acquisition des compétences essentielles à une bonne pratique de recherche en Santé mondiale, caractérisée par (i) une démarche multidisciplinaire adaptée à la complexité des enjeux et des contextes; (ii) l'alignement de la recherche sur les besoins des pays et des populations concernées; (iii) la mise en oeuvre de partenariats de recherche équitables avec des institutions du sud; (iv) le respect des spécificités culturelles et la protection des populations vulnérables; (v) le renforcement des capacités dans les pays partenaires; (vi) la proximité des chercheurs avec les acteurs du développement pour l'intégration des connaissances dans les pratiques professionnelles.

Option Systèmes, organisations et politiques de santé

Cette option vise à former des chercheurs, des professeurs et des experts de haut niveau sur les systèmes, organisations et politiques de santé. Ils sauront observer et analyser les défis sociaux, politiques, économiques et de gestion posés par ces systèmes et organisations, et proposer des moyens d'y faire face, en utilisant une démarche scientifique rigoureuse. Ils contribueront aux débats scientifiques et sociaux sur les systèmes, organisations et politiques de santé en maîtrisant les perspectives critiques pertinentes.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Maîtrise, Master; durée : 2 ans
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 3^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Ph. D. (santé publique), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XXVI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée (consulter les spécifications propres à chaque option)
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent
- satisfaire aux exigences d'examen des dossiers et d'entrevue (le cas échéant) du programme de doctorat en santé publique de l'ESPUM.

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

OPTION Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise en épidémiologie ou relié (avec mémoire obligatoirement). L'étudiant qui a fait une M. Sc. avec stage peut être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en épidémiologie.
- les candidats doivent avoir réussi les cours suivants ou leur équivalent : MSO6011 Introduction à l'épidémiologie, MSO6061 Introduction à la biostatistique (ou MSO6060 Concepts de base en biostatistique), MSO6014 Épidémiologie intermédiaire, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA, MSO6619 Introduction à l'analyse de survie, MSO6634 Synthèse des connaissances : revue systématique et MSO 6635 Synthèse des connaissances : méta-analyse

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

OPTION Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines
- avoir réussi les cours MSO 6060 Concepts de base en biostatistique et MSO 6011 Concepts et méthodes en épidémiologie

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

OPTION Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) ou d'un diplôme équivalent dans une discipline appropriée
- avoir reçu une formation de base dans les trois domaines suivants: en santé environnementale, toxicologie et statistiques (par exemple les cours MSN6115, TXL6010, MSO6060 ou des équivalents).

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

OPTION Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise (M. Sc.) de recherche avec mémoire dans une discipline de la santé, des sciences sociales ou humaines; ou équivalent. L'étudiant qui a fait une maîtrise avec stage peut être admis sous condition d'avoir rédigé un article de recherche de premier auteur en santé mondiale,
- avoir bénéficié au cours de sa formation de second cycle d'un enseignement ayant exposé le candidat aux enjeux de santé mondiale, ou à la pratique de la recherche en santé mondiale
- avoir réussi au cours de sa formation préalable un cours de base en épidémiologie, par exemple MSO6001 ou MSO6011, et en biostatistique, par exemple MSO6060.

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

OPTION Systèmes, organisations et politiques de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- être titulaire d'une maîtrise dans une discipline des sciences de la santé, des sciences sociales, des sciences humaines ou dans toute autre discipline pertinente.
- avoir bénéficié, au cours de sa formation de second cycle ou dans son expérience de travail, d'une exposition aux concepts et méthodes reliés à l'analyse des systèmes, organisations et politiques de santé (par exemple, ASA6754 Systèmes de santé et santé des populations) et aux méthodes de recherche quantitatives (par exemple, MSO6067 Régressions linéaire, logistique, et ANOVA) et qualitatives (ASA6704 Introduction à la recherche qualitative).

À défaut de se conformer, des cours complémentaires ou des trimestres préparatoires pourraient être exigés.

1.1 Conditions générales du passage accéléré de la M. Sc. au Ph. D.

Les conditions d'admissibilité à un passage accéléré diffèrent selon les spécialisations. Pour toutes les options, les conditions suivantes s'appliquent :

- le candidat doit avoir maintenu une moyenne de 3,9 à la scolarité de la maîtrise exigée, et ce, à l'intérieur de trois trimestres consécutifs et sans interruption entre la maîtrise et le doctorat
- déposer au moins un des documents suivants (des documents supplémentaires pourraient être exigés en fonction de la spécialisation visée) :
 - a) mémoire de recherche d'une maîtrise antérieure s'il y a lieu
 - b) un article ou chapitre de livre publié ou accepté, pour lequel il y a eu un comité de lecture, et duquel l'étudiant est premier auteur
 - c) un article ou chapitre de livre soumis ou en préparation et pour lequel l'étudiant est premier auteur
 - d) un texte de 10 à 15 pages produit par l'étudiant qui fait état de l'avancement de la recherche entreprise durant la maîtrise et développe brièvement les perspectives de déroulement au niveau du doctorat.

Dans les scénarios c) ou d), le texte est évalué par deux juges indépendants membres de l'option pour laquelle la personne pose sa candidature. Le texte est évalué selon les critères suivants :

- 1- le texte est bien écrit et présente clairement une problématique, une littérature pertinente, une méthode adéquate
- 2- le texte correspond à la qualité et maîtrise des concepts attendus pour quelqu'un qui présente un mémoire de maîtrise
- 3- dans le cas d'avis divergents par les évaluateurs, un troisième évaluateur est recruté. Son évaluation se fait à l'aveugle des évaluations précédentes.

OPTION Épidémiologie

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en épidémiologie ou M. Sc. en santé publique avec mémoire.

OPTION Promotion de la santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. santé publique avec mémoire.

OPTION Toxicologie et analyse du risque

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité de la M. Sc. en santé environnementale et santé au travail, option avec mémoire

OPTION Santé mondiale

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM (avec mémoire).

OPTION Systèmes, organisations et politiques de santé

En plus des conditions générales décrites plus haut, les conditions suivantes s'appliquent :

- avoir terminé la scolarité d'une maîtrise de l'ESPUM dans une discipline pertinente.

Examen de synthèse

- L'examen de synthèse comporte deux épreuves. Chaque épreuve est jugée par un jury de trois professeurs et doit être complétée avec succès pour que l'examen soit réussi. Toute partie de l'examen peut être ajournée une seule fois.
- L'épreuve écrite de l'examen de synthèse comprend une section santé publique et une section de spécialisation qui correspond à l'option choisie. Cette épreuve a généralement lieu, à date fixe, au trimestre d'été suivant l'admission, après avoir complété les séminaires du tronc commun de santé publique.
- La deuxième épreuve est la défense du protocole de recherche avant la fin du 6^e trimestre d'inscription, les trimestres de préparation, de suspension sont exclus du calcul de cette échéance.

Recherche et thèse

Tout de suite après avoir soutenu son protocole avec succès, l'étudiant doit soumettre son projet à un Comité d'éthique pertinent et compétent en fonction du sujet et obtenir un certificat de conformité.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Documents additionnels à fournir

- Curriculum vitae
 - Lettre d'intention ou de motivation
 - Esquisse du projet de recherche de 200 à 500 mots
 - Trois lettres de recommandation
 - Article scientifique dont vous êtes premier auteur
-

Scolarité

L'étudiant s'inscrit à temps plein pendant six trimestres.

Statut

Plein temps et demi temps

Information supplémentaires

Examen de synthèse

- L'examen de synthèse comporte deux épreuves. Chaque épreuve est jugée par un jury de trois professeurs et doit être complétée avec succès pour que l'examen soit réussi. Toute partie de l'examen peut être ajournée une seule fois.
- L'épreuve écrite de l'examen de synthèse comprend une section santé publique et une section de spécialisation qui correspond à l'option choisie. Cette épreuve a généralement lieu, à date fixe, au trimestre d'été suivant l'admission, après avoir complété les séminaires du tronc commun de santé publique.
- La deuxième épreuve est la défense du protocole de recherche avant la fin du 6^e trimestre d'inscription, les trimestres de préparation, de suspension sont exclus du calcul de cette échéance.

Recherche et thèse

Tout de suite après avoir soutenu son protocole avec succès, l'étudiant doit soumettre son projet à un Comité d'éthique pertinent et compétent en fonction du sujet et obtenir un certificat de conformité.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Maîtrise en administration des services de santé
 - Maîtrise en santé environnementale et santé au travail
-

Structure du programme

Doctorat en santé publique 3-481-1-1 version 05 (A19)

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon 5 options:

- option Épidémiologie (segment 01 et segment 71),
- option Promotion de la santé (segment 01 et segment 73),
- option Toxicologie et analyse du risque (segment 01 et segment 74),
- option Santé mondiale (segment 01 et segment 76)
- option Systèmes, organisations et politiques de santé (segment 01 et segment 79).

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 01 Tronc commun

Ces crédits sont obligatoires pour toutes les options.

Bloc 01A

Obligatoire - 5 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 70501	Éthique de la recherche en santé publique 1	0.0
BIE 70502	Éthique de la recherche en santé publique 2	1.0
SPU 7001	Séminaire général en santé publique	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 70501	Lecture scientifique de la santé publique 1	0.0
SPU 70502	Lecture scientifique de la santé publique 2	1.0

Segment 71 Propre à l'option Épidémiologie

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et la rédaction d'une thèse, et 3 crédits au choix.

Un crédit complémentaire (MSO 6634 Synthèse des connaissances : revue systématique) devra être fait dans la première année d'inscription par les étudiants qui n'ont pas fait ce cours ou l'équivalent dans le cadre de leurs études antérieures.

Bloc 71A

Obligatoire - 15 crédits.

Cours	Titre	CR
PHM 7078	Méthodes avancées en inférence causale	3.0
SPU 7100	Séminaire en épidémiologie	3.0
SPU 7150	Séminaire de méthodes en épidémiologie	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7152	Épidémiologie avancée	3.0
SPU 7153	Méthodes avancées/Analyses longitudinales et multi-niveaux	3.0

Bloc 71C Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
SPU 7912	Thèse	67.0

Segment 73 Propre à l'option Promotion de la santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, un maximum de 3 crédits à option et 6 à 9 crédits au choix.

Bloc 73A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7300	Séminaire en promotion de la santé	3.0
SPU 7351	Séminaire de méthodes en promotion de la santé	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 73521	Recherche en promotion de santé 1	0.0
SPU 73522	Recherche en promotion de santé 2	3.0

Bloc 73B

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
MSO 6131	Stratégies en promotion de la santé et prévention	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6612	Promotion de la santé et prévention	3.0

Bloc 73D Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
SPU 7912	Thèse	67.0

Segment 74 Propre à l'option Toxicologie et analyse du risque

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 87 crédits obligatoires, dont 70 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 3 crédits au choix.

Bloc 74A

Obligatoire - 12 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7400	Séminaire en toxicologie et analyse du risque	3.0
SPU 7421	Méthodes avancées en analyse du risque	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 74231	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 1	0.0
SPU 74232	Méthodes avancées en toxicologie et analyse du risque 2	6.0

Bloc 74C Recherche et thèse

Obligatoire - 70 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
SPU 7911	Thèse	70.0

Segment 76 Propre à l'option Santé mondiale

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante : 81 crédits obligatoires dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 9 crédits au choix.

Bloc 76A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7600	Séminaire en santé mondiale	3.0
SPU 7601	Pratiques de recherche en santé mondiale	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7650	Rédaction d'un protocole de recherche	3.0

Bloc 76C Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
SPU 7912	Thèse	67.0

Segment 79 Propre à l'option Systèmes, organisations et politiques de santé

Les crédits de l'option, incluant le segment 01, sont répartis de la façon suivante: 81 crédits obligatoires, dont 67 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, et 9 crédits au choix.

Bloc 79A

Obligatoire - 9 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7200	Sém. analyse des syst./org. et politiques de santé	3.0
SPU 7201	Système de santé et pluridisciplinarité	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7250	Recherche en gestion et analyse des systèmes	3.0

Bloc 79C Recherche et thèse

Obligatoire - 67 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
SPU 7912	Thèse	67.0

3-481-1-2 version 00 (A23)

Doctorat professionnel en santé publique

Doctorat professionnel en santé publique

Objectifs

La mission du Doctorat professionnel en santé publique est de former des leaders polyvalents en santé publique, tant au niveau national qu'international, ayant une vision large du domaine et possédant les compétences nécessaires pour analyser des problématiques complexes de santé publique et pour développer, mettre en œuvre et évaluer les politiques, programmes et interventions pour y faire face.

L'organisme d'agrément du programme (CEPH) définit un ensemble de compétences qu'un Doctorat professionnel en santé publique doit permettre d'acquérir et qui en constituent les objectifs spécifiques. Il stipule aussi que des compétences particulières à chaque programme doivent s'y ajouter.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Maîtrise, Master; durée : 2 ans
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 3^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au Doctorat professionnel en santé publique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité au Règlement pédagogique des études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'une maîtrise en santé publique ou l'équivalent, d'une maîtrise en administration de la santé ou l'équivalent, ou d'une autre maîtrise pertinente;
- avoir obtenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent;

Notez qu'une expérience professionnelle est un atout.

De plus, les étudiants doivent avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais écrit (capacité de lecture).

Connaissances préalables requises

- Avoir suivi le cours MSO 6060 Concepts de base en biostatistique ou le cours MSO 6061 Introduction à la biostatistique ou leur équivalent;
- Avoir suivi le cours SPU 6002 « Introduction aux méthodes qualitatives » ou son équivalent;
- Avoir été exposé au cours de sa formation ou à travers son expérience professionnelle aux contenus des cours suivants ou à leur équivalent, à défaut de quoi ces cours devront être suivis au début du programme (cours complémentaires) :
 - MSO 6011 Concepts et méthodes en épidémiologie (3 cr.)
 - SPU 6600 Principes et enjeux de la santé publique (3 cr.)

Exigences et/ou informations supplémentaires

Les candidats retenus sur dossier participent ensuite à une entrevue de sélection.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae détaillé.
 - Une lettre de motivation.
 - Un plan de financement des études (requis pour les étudiants étrangers seulement).
-

Scolarité

La durée minimale est de 9 trimestres temps plein ou son équivalent; la durée maximale est de 18 trimestres à temps plein ou son équivalent.

Transfert et équivalence

Les étudiants issus du D.E.P.A. en santé publique se voient créditer les cours équivalents au Doctorat professionnel en santé publique.

Informations supplémentaires

Examen de synthèse de Doctorat

L'étudiant doit avoir subi un examen général au plus tard avant la fin du neuvième trimestre de sa scolarité s'il est inscrit à plein temps ou l'équivalent s'il est inscrit à temps partiel. Les trimestres de préparation et d'interruption des études sont exclus du calcul établissant cette échéance.

Structure du programme

Doctorat professionnel en santé publique 3-481-1-2 version 00 (A23)

Ce programme d'études comporte un total de 90 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du doctorat sont répartis de la façon suivante : 60 crédits obligatoires, dont 24 crédits attribués à un essai doctoral, 15 à 30 crédits à option et un maximum de 15 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7007	Séminaire professionnel de santé publique	3.0
SPU 7008	Séminaire de méthodes multidisciplinaires	3.0
SPU 7009	Séminaire de leadership et de transfert des connaissances	3.0
SPU 7012	Séminaire d'intégration multidisciplinaire	3.0
SPU 7110	Séminaire de pratique communautaire	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7152	Épidémiologie avancée	3.0
SPU 7501	Évaluation des interventions en santé	3.0
SPU 7605	Pratiques et interventions en santé mondiale	3.0
SPU 76511	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 1	0.0
SPU 76512	Séminaire avancé en gestion de projet en santé 2	6.0

Bloc 70B

Option - Minimum 15 crédits, maximum 30 crédits.

Choisir 15 à 30 crédits en lien avec le projet doctoral parmi des cours à portée analytique (perspectives d'intervention, méthodologie) dans le répertoire des cours de l'Université de Montréal ou de toute autre université, avec l'approbation de la direction du programme.

Cours	Titre	CR
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6703	Économie de la santé	3.0
ASA 6704	Introduction à la recherche qualitative	3.0
ASA 6766	Gestion des opérations et gestion de la qualité	3.0
BIE 6006	Éthique des politiques de santé	3.0
BIE 6016	Bioéthique et santé publique	3.0
BIE 6104	Méthodes de recherche en bioéthique	3.0
BIE 70501	Éthique de la recherche en santé publique 1	0.0
BIE 70502	Éthique de la recherche en santé publique 2	1.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0
MSO 6018	Introduction à l'épidémiologie génétique	3.0
MSO 6019	VIH: de l'épidémiologie à l'intervention	3.0
MSO 6023	Épidémiologie des infections	3.0

Cours	Titre	CR
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0
MSO 6116	Planification et évaluation en santé	3.0
MSO 6150	Investigation d'éclosions	3.0
MSO 6312	Méthodes qualitatives avancées en santé publique	3.0
MSO 6330	Protection de la santé	2.0
MSO 6350	Communication et santé publique	1.0
MSO 6611	Analyses longitudinales et multi-niveaux	3.0
MSO 6617	Épidémiologie et santé publique	2.0
MSO 6619	Introduction à l'analyse de survie	1.0
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0
SPU 7100	Séminaire en épidémiologie	3.0
SPU 7200	Sém. analyse des syst./org. et politiques de santé	3.0
SPU 7351	Séminaire de méthodes en promotion de la santé	3.0
SPU 7600	Séminaire en santé mondiale	3.0

Bloc 70D Projet doctoral et essai doctoral

Obligatoire - 30 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 7090	Examen de synthèse	0.0
SPU 7120	Séminaire de projet doctoral	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7130	Pratiques avancées en santé publique	3.0
SPU 7920	Essai doctoral	24.0

3-495-1-0 version 01 (A18)

Doctorat en bioéthique

Philosophiae Doctor (Ph. D.)

Objectifs

Les objectifs généraux du programme de doctorat en bioéthique sont de former des chercheurs autonomes et capables de réaliser un programme de recherche original dans un cadre interdisciplinaire. Plus spécifiquement, le programme a pour but de former des spécialistes capables de faire carrière à titre de professeurs, chercheurs et professionnels, et de stimuler la production de recherche en bioéthique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté :** Maîtrise, Master; durée : 2 ans
 - **Moyenne minimale :**
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3
-

Conditions propres à ce programme

NOTE IMPORTANTE

Notez que ce programme d'études requiert une moyenne plus élevée que la moyenne normalement exigée par l'UdeM dans la majorité de ses programmes de 3^e cycle.

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au programme de doctorat en bioéthique, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité des Études supérieures et postdoctorales (ESP)
- être titulaire d'une maîtrise en bioéthique ou être titulaire d'une maîtrise autre et avoir réussi le Microprogramme en bioéthique
- avoir maintenu au 2^e cycle une moyenne d'au moins 3,5 sur 4,3 ou l'équivalent

Les candidats doivent avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non-francophone devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/competences-linguistiques>.

Les candidats doivent avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit. En bioéthique, plusieurs lectures et documents de référence sont en anglais.

Les étudiants qui postulent pour le Ph. D. sans la formation nécessaire en bioéthique (maîtrise en bioéthique) seront tenus de s'inscrire et réussir le microprogramme en bioéthique (18 crédits) comme année préparatoire, avec une moyenne cumulative d'au moins 3,5 sur 4,3, avant de pouvoir être admis au Ph. D.

Documents additionnels à fournir

- une lettre de motivation décrivant ses intérêts en bioéthique (une page)
 - une description du projet de recherche envisagé (une page), approuvée par le directeur de thèse
 - une lettre d'approbation d'un directeur de recherche lié aux Programmes en bioéthique
 - un curriculum vitae académique à jour.
-

Scolarité

La scolarité minimale exigée pour le programme de doctorat est de six trimestres (deux ans); cette scolarité se fait normalement à plein temps. La scolarité maximale pour un programme de doctorat est de 15 trimestres (cinq ans) pour un étudiant inscrit à plein temps, en excluant les trimestres de suspension ou de préparation.

Statut

Temps plein et demi-temps

Direction de recherche

Puisque la bioéthique est un domaine interdisciplinaire, les étudiants sont encouragés à envisager la codirection, en particulier avec des superviseurs d'une discipline différente de celle de l'étudiant ou de son superviseur principal.

Informations supplémentaires

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant :

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Structure du programme

Doctorat en bioéthique 3-495-1-0 version 01 (A18)

L'étudiant a deux années pour faire les 5 cours exigés et préparer son examen de synthèse, ce qui permettra le maintien d'engagements professionnels. Au cours des deux premières années de scolarité de Ph. D., les étudiants doivent prendre un minimum de 15 crédits de cours, dont 9 crédits obligatoires (SPU6600, BIE7500, BIE7700) et 6 crédits au choix. La scolarité de Ph. D. pourra aussi comporter des cours supplémentaires selon les besoins du candidat, déterminés en consultation avec le directeur de thèse et la direction du programme.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Le doctorat comporte un minimum de 90 crédits, dont 75 crédits consacrés à la thèse, 9 crédits de cours obligatoires et 6 crédits de cours au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 9 crédits.

À suivre au cours des trois premiers trimestres suivant l'inscription au programme.

Cours	Titre	CR
BIE 7500	Théories contemporaines de la bioéthique	3.0
BIE 7700	Séminaire de thèse	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 6600	Principes et enjeux de la santé publique	3.0

Bloc 70C Thèse

Obligatoire - 75 crédits.

Cours	Titre	CR
BIE 7000	Examen général de doctorat	0.0

Cours	Titre	CR
BIE 7011	Recherche et thèse	75.0

3-770-1-0 version 01 (A16)

Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé

Diplôme complémentaire de 3^e cycle

Objectifs

Le programme de formation vise deux objectifs généraux : accroître la capacité de recherche en analyse et évaluation des interventions en santé et améliorer la capacité d'échange et de transfert des connaissances entre les communautés de recherche et de pratique.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Maîtrise, Master; durée : 2 ans
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible, le candidat doit :

- développer une thèse doctorale ou mener un projet de recherche dans le domaine de l'analyse et de l'évaluation des interventions en santé
 - sur demande du comité d'admission, se présenter à une entrevue.
-

Documents additionnels à fournir

- Une preuve d'inscription à des études doctorales ou à des études postdoctorales.
-

Scolarité

La scolarité minimale est de 2 trimestres à temps partiel, soit l'équivalent d'un trimestre. L'étudiant doit compléter le programme pendant ses études de doctorat ou à l'intérieur de trois ans s'il est stagiaire postdoctoral.

Obtention du diplôme

Pour obtenir le diplôme complémentaire en AnEis, le candidat doit :

- avoir satisfait à toutes les exigences de son programme de doctorat s'il est inscrit à l'Université de Montréal
- avoir rempli toutes les exigences du programme complémentaire.

Structure du programme

Diplôme complémentaire en analyse et évaluation des interventions en santé 3-770-1-0 version 01 (A16)

Le diplôme comporte 12 crédits dont 6 crédits peuvent être puisés à même la scolarité du doctorat de l'étudiant.

À ces crédits s'ajoute un crédit attribué à l'un des cours en éthique suivants :

PLU 6046A Éthique de la recherche : introduction, 1 crédit, MMD 6005 Éthique et recherche en santé, 1 crédit, ou à un cours équivalent.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du diplôme sont répartis de la façon suivante : 6 crédits obligatoires, de 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7501	Évaluation des interventions en santé	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Bloc 70C

Option - Maximum 3 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
CRI 6001	Méthodologie qualitative en criminologie	3.0

Cours	Titre	CR
ECN 6873	Évaluation de projets	3.0
MSN 6136	Principes de l'analyse du risque 1	3.0
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie	3.0
PHM 6032	Pharmacoeconomie	3.0

3-770-6-0 version 01 (A17)

Microprogramme de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé

Attestation de 3^e cycle

Objectifs

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront faire carrière en évaluation comme responsables, gestionnaires, conseillers, analystes aux différents niveaux d'intervention des systèmes de santé, à l'échelle locale, régionale, provinciale, nationale ou internationale, ou comme évaluateurs indépendants.

Exigences d'admission

Conditions générales d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier, le candidat doit satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales.

Diplômes requis et seuils d'admission : Québec

Pour satisfaire à la moyenne de 3,3 sur 4,3 de l'Université de Montréal, les candidats de cette province doivent répondre aux exigences suivantes :

- **Diplôme accepté** : Maîtrise, Master; durée : 2 ans
 - **Moyenne minimale** :
 - Bishop : 80%
 - Concordia University : 3,3/4,3
 - École de Technologie Supérieure : 3,3/4,3
 - HEC Montréal : 3,3/4,3
 - McGill University : 3,0/4,0
 - Polytechnique Montréal : 3,0/4,0
 - Université de Sherbrooke : 3,3/4,3
 - Université Laval : 3,3/4,3
 - Universités du Québec : 3,3/4,3
-

Conditions propres à ce programme

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au microprogramme de 3^e cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé, le candidat doit :

- être détenteur d'une maîtrise ou l'équivalent dans un domaine pertinent, réussie avec une moyenne cumulative de 3,3 à l'Université de Montréal ou l'équivalent
- posséder une expérience ou démontrer un intérêt marqué envers l'évaluation d'interventions
- sur demande du Comité d'admission, se présenter à une entrevue
- avoir suivi au préalable des cours de niveau supérieur (ou avoir acquis autrement le même niveau de compétences en) : - Méthodologie de la recherche - Méthodologie qualitative - Biostatistique

Avoir une connaissance suffisante du français parlé et écrit. Aucun test de français n'est exigé pour être admis dans le programme. Cependant une fois admis, les étudiants réputés non francophones devront passer un test de français <http://espum.umontreal.ca/etudes/admission-et-reglements/competences-linguistiques/>;

Avoir une compréhension suffisante de l'anglais écrit, plusieurs lectures et documents de référence en santé publique sont en anglais.

Documents additionnels à fournir

- Un curriculum vitae détaillé
 - Un plan de carrière qui décrit en quoi le programme s'insère dans ce projet
 - Deux lettres de référence.
-

Scolarité

La scolarité minimale est de un trimestre à temps plein. Cependant, les étudiants ne peuvent tenir pour acquis que ce programme d'études sera obligatoirement complété en un trimestre. Il faut au préalable vérifier l'offre de cours proposée et prévoir plus de temps que le minimum requis dans ce programme d'études.

La scolarité maximale est de 9 trimestres à partir de l'inscription initiale.

Statut

Le microprogramme peut être suivi à temps partiel.

Informations supplémentaires

Autres règlements

Les autres règlements pédagogiques des programmes de 3^e cycle s'appliquent.

Exigence en communication scientifique en santé publique

En plus de réussir les cours du programme, l'étudiant doit développer ses compétences transversales par le biais des activités touchant:

- La recherche documentaire;
- Les bonnes pratiques pour éviter le plagiat;
- La rédaction scientifique;

et ce de façon à satisfaire aux exigences de la Faculté.

Autres exigences

Les étudiants du programme AnÉSOSS doivent effectuer un practicum (projet d'évaluation, valant 3 crédits) supervisé par un professeur. Suite au practicum, ils suivent un dernier séminaire de pratique avancée (SPU 7504) (3 crédits). Les étudiants sont invités à proposer un projet pour leur practicum, qui peut se situer dans leur propre milieu professionnel. Les étudiants qui ne disposent pas de projet déjà identifié bénéficieront d'une aide des professeurs pour trouver un projet chez l'un de nos partenaires.

Programmes d'études de provenance

Plusieurs étudiants de l'Université de Montréal inscrits à ce programme provenaient des programmes suivants :

- Maîtrise en administration des services de santé

Structure du programme

Microprogramme de troisième cycle en analyse et évaluation des services, organisations et systèmes de santé 3-770-6-0 version 01 (A17)

Le microprogramme de troisième cycle comporte 18 crédits.

LÉGENDE

CR : crédit

Segment 70

Les crédits du microprogramme sont répartis de la façon suivante : 12 crédits obligatoires et 6 crédits à option.

Bloc 70A

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
ASA 6178	Méthodes d'évaluation	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7501	Évaluation des interventions en santé	3.0

Bloc 70B

Option - 3 crédits.

Cours	Titre	CR
PLU 6048	Connaissances et innovations en santé	3.0

Bloc 70C

Option - 3 crédits.

Le choix du cours à option est déterminé en fonction de la formation antérieure de l'étudiant et des compétences à acquérir comme évaluateur.

Cours	Titre	CR
APC 6004	Gestion des conflits	3.0
ASA 6002	Planification des interventions en santé	3.0
ASA 6132	Marketing social	3.0
ASA 6175	Méthodes d'évaluation économique	3.0
ASA 6402	Gestion de la qualité et partenariat patient	3.0
ASA 6732	Évaluation des technologies de la santé	3.0
ASA 6739	Gestion des processus opérationnels en santé	2.0
ASA 6740	Habilités de gestion en santé	2.0

Cours	Titre	CR
ASA 6764	Gestion de projets et changement organisationnel	3.0
ECN 6873	Évaluation de projets	3.0
MSO 6008	Revue narratives et systématiques	1.0
MSO 6075	Essais cliniques randomisés	3.0
PHM 6025	Principes de pharmacoépidémiologie	3.0
PHM 6032	Pharmacoéconomie	3.0
PSY 6733	Gestion psychologique des conflits	3.0
SPU 7011	Analyser et comprendre le système de santé	3.0

Bloc 70D Intégration/projet d'éval. d'une interv. en santé

Obligatoire - 6 crédits.

Cours	Titre	CR
SPU 75031	Practicum en évaluation 1	0.0
SPU 75032	Practicum en évaluation 2	3.0

Cours	Titre	CR
SPU 7504	Séminaire de pratique avancée	3.0